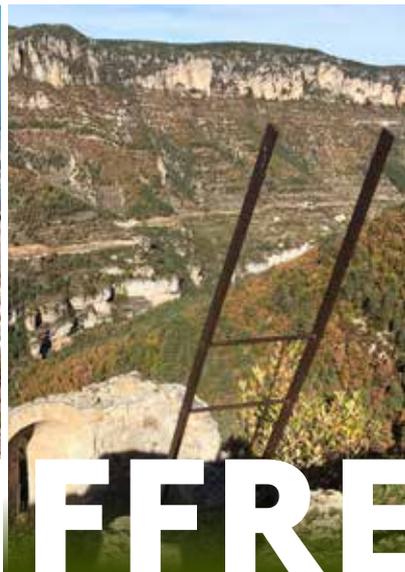




**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités**



CHIFFRES CLÉS

Édition 2023



Présentation de la DREETS



La DREETS constitue l'une des quatre directions des services de l'Etat en région sous l'autorité du préfet. Elle est l'interlocuteur unique, au niveau régional, pour toute question concernant la politique du travail et l'inspection du travail, le contrôle du bon fonctionnement des marchés et des relations commerciales et la protection des consommateurs, le développement des filières et l'accompagnement des entreprises, la politique de l'emploi et les politiques de cohésion sociale (protection des personnes vulnérables, lutte contre les exclusions).

La DREETS exerce des missions régaliennes et de développement réparties en 4 pôles :

- le pôle C (Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie) : participation à la protection du consommateur et au bon fonctionnement et à la loyauté des marchés en matière de concurrence, de produits vitivinicoles et de métrologie légale.
- le pôle 3E (Entreprises, Emploi et Economie) : soutien à la création, à l'innovation et au développement des entreprises, développement des compétences des salariés, accompagnement vers l'emploi, anticipation et accompagnement des mutations économiques,
- le pôle T (Politique du Travail) : respect du droit du travail, promotion de la qualité de l'emploi, amélioration des conditions de travail et de la santé au travail, appui au dialogue social, veille et suivi des relations individuelles et collectives de travail,
- le pôle CSFC (Cohésion Sociale, Formation, Certification) : prévention et lutte contre les exclusions, protection et insertion des personnes vulnérables, contrôle et inspection des établissements et services sociaux, gestion de l'activité de formation certification pour le travail social et paramédical.

Outre ses missions opérationnelles propres, la DREETS pilote, anime et coordonne les politiques publiques mises en œuvre dans la région par les 17 directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETS, DDETSPP, DDPP), au plus près des concitoyens.

Cette grande direction régionale, dont le siège est à Toulouse, maintient une partie de ses services à Montpellier pour garantir la réalisation en proximité des missions opérationnelles et préserver l'équilibre régional.



J'ai le plaisir de vous présenter l'édition 2023 des « Chiffres clés Occitanie » réalisée par le service Etudes Statistiques Evaluation de la DREETS Occitanie.

Depuis près de 50 ans, l'Occitanie est la région de France métropolitaine où la population augmente le plus vite (hors Corse). Elle compte 6,1 millions d'habitants au 1er janvier 2023 contre moins de 5 millions en 2000. Riche de ses 13 départements aux caractéristiques contrastées, et malgré des inégalités sociales marquées, l'Occitanie est une région dynamique. Ses domaines d'excellence industriels et agricoles, l'importance de l'empreinte touristique sur le littoral, sa capacité d'innovation et son identité historique et culturelle sont autant d'atouts pour l'avenir.

Comme chaque année, les « Chiffres clés Occitanie » rassemblent des données statistiques régionales et départementales sur l'appareil productif, la politique de l'emploi, le développement économique, la sécurité du consommateur, les relations et les conditions de travail, la protection et l'hébergement des personnes vulnérables, autant de sujets qui constituent les champs d'intervention de la DREETS.

Destinés à la fois au grand public et aux acteurs institutionnels, les « Chiffres clés Occitanie » ont pour objectif de permettre une meilleure connaissance de la région, éclairer les débats et contribuer à la définition des politiques publiques mises en œuvre dans les territoires.

Cette publication est également disponible en format numérique sur le site Internet de la DREETS Occitanie : <https://occitanie.dreets.gouv.fr/>.

Bonne lecture à tous !

Julien TOGNOLA

Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Toutes les remarques ou suggestions que le lecteur voudra bien nous adresser seront les bienvenues pour nous permettre d'améliorer la qualité de ce document qui est actualisé annuellement.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : dreets-oc.statistiques@dreets.gouv.fr



Editopage 3

1 - CONTEXTE SOCIALPAGE 7

- ▶ 1. Population : démographie, population active, population en emploi page 8
- ▶ 2. Logement : parc immobilier page 17
- ▶ 3. Revenus et précarité :
 - structure du revenu, carte des revenus médians, différences salarialespage 18
 - taux de pauvreté, surendettement, points Conseil Budgetpage 21
- ▶ 4. Marché du travail : taux de chômage, demandeurs d'emploi page 23

2 - APPAREIL PRODUCTIF PAGE 29

- ▶ 1. Emploi : structure des établissements, structure de l'emploi salarié et non salarié, intérim page 30
- ▶ 2. Activité économique
 - PIB, VA page 39
 - Démographie d'entreprise..... page 40
 - Commerce extérieur page 41

3 - POLITIQUES D'INCLUSION SOCIALE PAGE 43

- ▶ 1. Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)..... page 44
- ▶ 2. Politiques du logement : hébergement social et accompagné, expulsions locatives, recours au droit au logement (DALO)..... page 46
- ▶ 3. Solidarités :
 - Dépenses d'aide sociale, minima sociaux (RSA, AAH, ASS, primes d'activité)..... page 51
 - Distribution de l'aide alimentaire, protection des personnes vulnérables..... page 54



4 - POLITIQUES D'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE PAGE 57

- ▶ 1. Politiques d'emploi :
 - Alternance : apprentissage et contrats de professionnalisation, contrats aidés (PEC, CIE, Emplois francs) page 58
 - Dispositifs Jeunes : PACEA, CEJ, AIJ, PEC jeunes, CIE jeunes page 68
 - Accompagnement des jeunes par les missions locales..... page 70
 - Insertion par l'activité économique page 71
 - Handicap : entreprises adaptées..... page 73
- ▶ 2. Formation professionnelle :
 - Organismes de formation et titres professionnels du ministère de l'emploi..... page 74
 - VAE page 75
 - Formations aux professions sociales et paramédicales..... page 77
- ▶ 3. Fonds social européen..... page 78

5 - DEVELOPPEMENT ET MUTATIONS ECONOMIQUES..... PAGE 79

- ▶ Activité partielle page 80
- ▶ Dispositifs d'appui aux mutations économiques page 82
- ▶ Plans de sauvegarde de l'emploi, Ruptures conventionnelles collectives page 83
- ▶ Licenciements de salariés protégés, Ruptures conventionnelles individuelles page 84

6 - RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL PAGE 87

- ▶ 1. Relations professionnelles :
 - Représentativité syndicale page 88
 - Activité prud'homale page 90
 - Accords d'entreprises page 91
- ▶ 2. Santé et sécurité au travail : maladies professionnelles et accidents du travail page 92

Le **QUIZ** du Service Etudes Statistiques Evaluation (SESE) page 94



7 - ZOOM SUR PAGE 95

‣ L'activité du pôle Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie : CCRF, métrologie.....	page 96
‣ Le système inspection du travail	page 97
‣ Le contrôle de la formation professionnelle	page 98
Les réponses au quiz	page 99



Adobe Stock #396789527

CONTEXTE SOCIAL

- Population
- Logement
- Revenus et précarité
- Marché du travail

1. Population



Population de la région Occitanie

Source : recensements de la population 2013 et 2019, exploitations principales

	Moins de 25 ans	Evolution 2019/2013	25 ans - moins de 50 ans	Evolution 2019/2013	50 ans - moins de 65 ans	Evolution 2019/2013	65 ans et plus	Evolution 2019/2013	Population totale	Evolution 2019/2013	Part des femmes	Part dép. / région
Ariège	37 510	-4,1%	42 300	-4,2%	33 560	-0,0%	39 920	+11,3%	153 290	+0,4%	51,0%	2,6%
Aude	95 740	-2,3%	103 250	-3,3%	78 080	+2,8%	97 000	+15,1%	374 070	+2,5%	51,9%	6,3%
Aveyron	68 160	-1,4%	75 490	-5,2%	59 880	+0,8%	76 070	+9,4%	279 600	+0,7%	50,6%	4,7%
Gard	207 790	-1,4%	214 250	-3,7%	154 730	+2,4%	171 660	+15,3%	748 440	+2,1%	51,8%	12,6%
Haute-Garonne	443 410	+6,9%	476 650	+4,5%	248 030	+8,2%	231 940	+17,0%	1 400 040	+7,8%	51,3%	23,6%
Gers	45 330	-2,6%	50 610	-6,1%	42 840	+0,9%	52 590	+11,1%	191 380	+0,6%	51,2%	3,2%
Hérault	347 510	+5,1%	357 020	+3,9%	218 390	+5,7%	252 710	+19,6%	1 175 620	+7,6%	52,2%	19,8%
Lot	38 640	-5,3%	44 200	-6,7%	39 750	-0,3%	51 510	+12,7%	174 090	+0,2%	51,5%	2,9%
Lozère	19 340	-2,2%	21 310	-6,3%	16 600	-0,5%	19 360	+11,3%	76 600	-0,0%	50,1%	1,3%
Hautes-Pyrénées	56 500	-2,6%	61 720	-5,1%	50 100	+0,2%	61 240	+9,7%	229 570	+0,3%	51,9%	3,9%
Pyrénées-Orientales	125 900	-0,5%	132 860	-1,9%	96 440	+4,4%	124 770	+15,2%	479 980	+3,7%	52,5%	8,1%
Tarn	102 570	-0,8%	108 290	-3,0%	80 980	+1,8%	98 000	+12,2%	389 840	+2,1%	51,8%	6,6%
Tarn-et-Garonne	73 910	+3,4%	77 370	-0,7%	51 870	+3,3%	57 520	+13,3%	260 670	+4,1%	51,1%	4,4%
Occitanie	1 662 340	+2,0%	1 765 290	-0,1%	1 171 260	+3,9%	1 334 290	+14,9%	5 933 190	+4,4%	51,7%	100,0%
Part des femmes	48,8%		50,8%		51,7%		56,4%		51,7%			
Part Occitanie/France métropolitaine (F.M.)	8,7%		8,7%		9,3%		10,2%		9,1%			

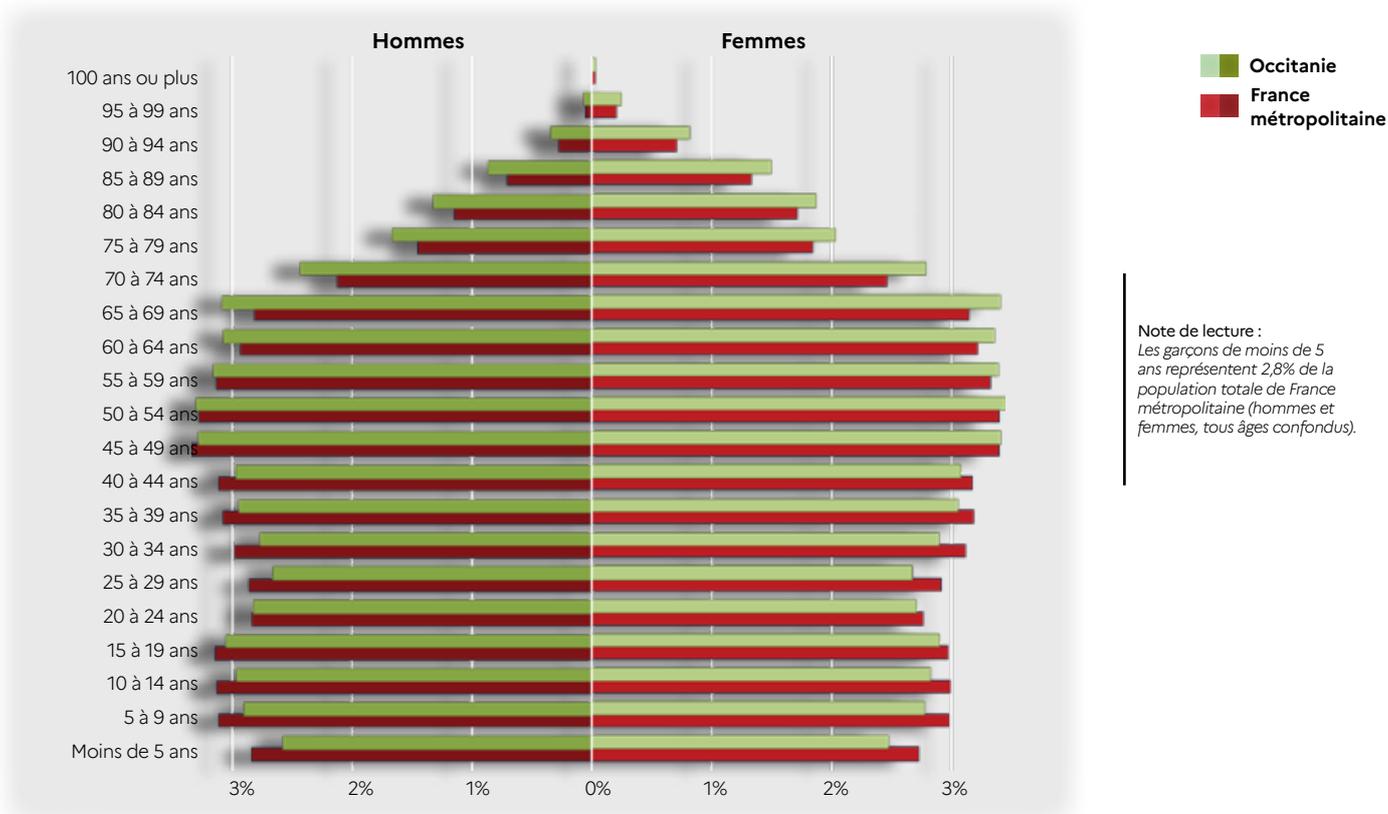
Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.



1. Population

Pyramide des âges France métropolitaine et Occitanie

Source : Insee - Recensement de la population 2019, exploitation principale



Note de lecture :
Les garçons de moins de 5 ans représentent 2,8% de la population totale de France métropolitaine (hommes et femmes, tous âges confondus).

1. Population



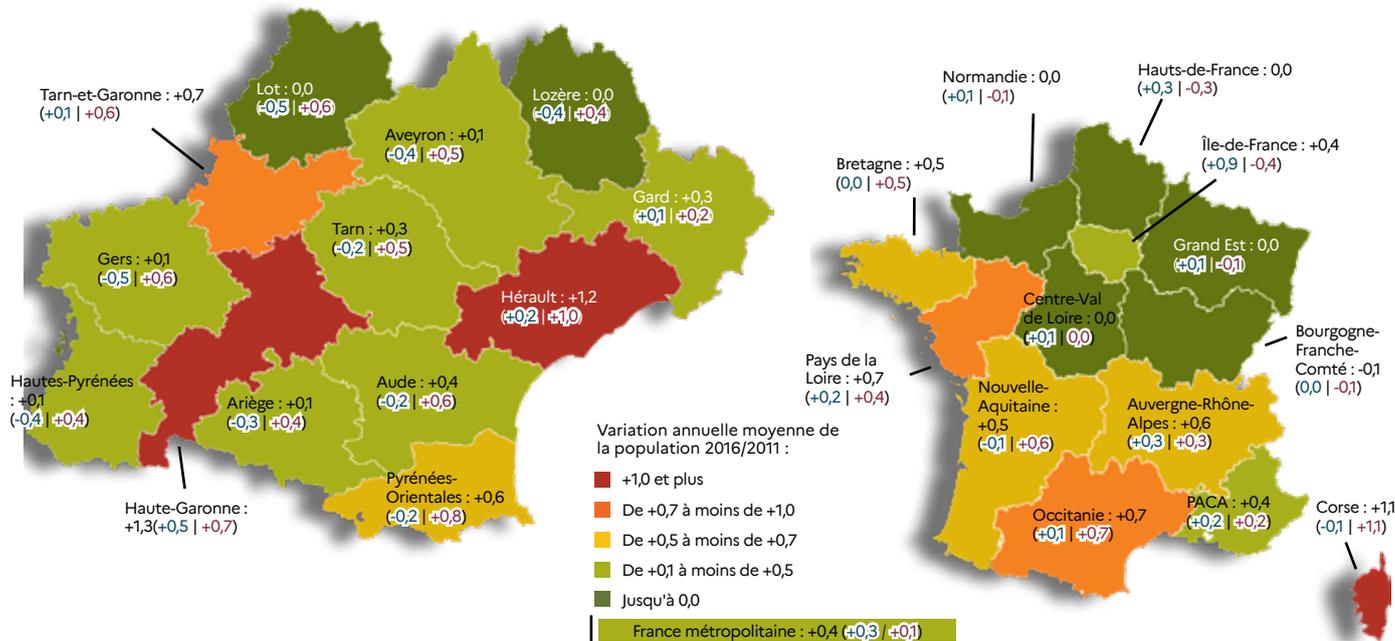
Variation annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2019 par département (en %)

Taux annuel moyen (dont : *contribution du solde naturel* | *contribution du solde apparent des entrées-sorties*)

Source : Insee - Recensements de la population 2013 et 2019 | fond de carte ©IGN

10

1- Contexte social



Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés sur un territoire au cours d'une période.

Le solde apparent des entrées-sorties est la différence entre le nombre de personnes qui sont arrivées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont parties au cours d'une période.



1. Population

Indicateurs démographiques précoces 2021

Source : DREES ; Insee, estimations de population 2022 (données provisoires précoces), État civil, indicateurs sociaux départementaux

	Taux de natalité (1)	Taux de mortalité (2)	Espérance de vie à la naissance des hommes	Espérance de vie à la naissance des femmes
Ariège	7,8	13,0	79,9	85,1
Aude	8,5	12,7	79,0	85,0
Aveyron	8,0	12,8	81,0	86,2
Gard	9,9	10,8	79,5	85,0
Haute-Garonne	11,0	7,3	81,3	86,4
Gers	7,8	12,9	80,6	85,7
Hérault	10,3	9,9	79,9	85,5
Lot	7,1	13,2	79,9	85,5
Lozère	8,2	14,6	78,6	84,7
Hautes-Pyrénées	7,9	13,2	79,3	85,3
Pyrénées-Orientales	9,3	12,7	78,2	85,1
Tarn	8,6	12,3	79,9	86,1
Tarn-et-Garonne	10,2	10,5	79,3	85,3
Occitanie	9,7	10,5	80,0	85,6
France métropolitaine	10,7	9,8	79,4	85,5

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

1- Nombre de naissances domiciliées pour 1 000 habitants

2- Nombre de décès domiciliés pour 1 000 habitants

1. Population



Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans (en %)

Source : Insee - Recensements de la population 2013 et 2019, exploitations principales

12

1 - Contexte social

	Population active			Taux d'activité										
	Population active de 15 à 64 ans	Evolution 2019/2013	15 à 64 ans			18 à 25 ans			26 à 49 ans			50 à 64 ans		
			Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Ariège	66 360	+0,1%	73,9	76,0	71,9	71,4	75,8	65,8	90,6	93,3	87,9	64,7	65,3	64,1
Aude	156 050	+1,2%	71,9	74,9	69,1	66,7	72,0	61,0	88,8	92,7	85,1	63,0	64,5	61,5
Aveyron	121 300	-0,8%	75,2	76,7	73,7	68,5	71,4	64,6	92,8	94,5	90,9	66,7	67,6	65,8
Gard	319 280	+0,3%	71,1	74,4	67,9	59,3	62,8	55,5	88,3	92,8	84,1	64,2	67,1	61,5
Haute-Garonne	695 350	+7,1%	75,3	78,0	72,6	51,7	55,2	48,3	92,2	94,6	89,8	73,7	76,7	70,9
Gers	83 080	-0,8%	75,5	77,4	73,7	70,0	73,5	65,9	92,5	94,8	90,2	68,3	69,6	67,0
Hérault	515 880	+6,9%	70,9	73,8	68,2	50,2	53,4	47,0	88,8	92,1	85,7	66,8	69,7	64,1
Lot	73 660	-1,4%	74,9	76,6	73,1	71,0	75,0	66,3	93,2	94,9	91,5	65,7	67,0	64,6
Lozère	33 820	-0,5%	74,4	75,1	73,6	63,6	66,8	59,9	92,5	93,1	91,9	66,4	66,9	65,8
Hautes-Pyrénées	98 110	-1,2%	72,6	73,8	71,3	60,0	61,1	58,5	90,7	93,0	88,4	65,8	66,6	65,0
Pyrénées-Orientales	193 640	+2,4%	69,8	72,4	67,3	59,4	62,3	56,3	86,5	89,9	83,3	62,4	64,7	60,2
Tarn	168 220	+0,9%	73,7	75,9	71,5	62,8	67,0	58,2	91,6	94,2	89,0	65,9	67,4	64,5
Tarn-et-Garonne	115 220	+2,7%	74,3	77,1	71,5	68,7	73,0	63,7	90,6	94,2	87,2	65,8	68,1	63,7
Occitanie	2 639 970	+3,4%	73,0	75,6	70,4	56,7	60,4	52,8	90,3	93,3	87,4	67,1	69,4	65,0
France métropolitaine	30 075 210	+1,1%	74,3	77,1	71,6	59,5	62,8	56,1	91,2	94,3	88,2	67,8	70,5	65,3

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population de la classe d'âge correspondante.



1. Population

Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans (en %)

Source : Insee - Recensements de la population 2013 et 2019, exploitations principales

	Population en emploi			Taux d'emploi										
	Population en emploi de 15 à 64 ans	Evolution 2019/2013	15 à 64 ans			18 à 25 ans			26 à 49 ans			50 à 64 ans		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ariège	56 340	+0,3%	62,8	65,0	60,5	51,3	55,9	45,5	77,4	81,0	73,9	57,1	57,6	56,7
Aude	128 770	+1,9%	59,3	62,8	56,1	45,1	50,3	39,4	74,2	78,9	69,7	54,2	56,2	52,3
Aveyron	109 920	-0,7%	68,2	70,1	66,2	55,1	58,8	50,4	84,5	87,0	82,0	62,1	63,3	60,9
Gard	265 570	+0,7%	59,1	62,6	55,7	39,7	42,5	36,6	74,6	79,9	69,7	55,7	58,7	52,9
Haute-Garonne	608 970	+7,6%	65,9	69,2	62,7	39,3	42,4	36,4	81,6	85,3	77,9	67,3	70,3	64,4
Gers	74 120	-1,6%	67,4	69,4	65,3	53,1	56,3	49,3	83,2	86,0	80,6	62,6	64,3	60,9
Hérault	428 590	+7,1%	58,9	61,6	56,4	33,6	35,4	31,9	75,1	78,6	71,7	58,2	61,0	55,8
Lot	64 230	-2,0%	65,3	67,2	63,4	52,5	55,4	49,0	81,9	84,1	79,8	59,0	60,5	57,6
Lozère	30 610	-1,1%	67,3	67,9	66,7	49,8	52,7	46,4	84,3	84,9	83,8	62,0	62,4	61,6
Hautes-Pyrénées	84 900	-1,6%	62,8	64,3	61,3	44,2	45,8	42,0	79,2	82,1	76,4	58,8	59,8	57,9
Pyrénées-Orientales	156 880	+2,1%	56,5	59,1	54,1	36,8	38,2	35,4	71,4	75,4	67,8	53,1	55,4	51,0
Tarn	145 510	+1,1%	63,7	66,4	61,2	45,0	48,6	41,0	80,3	83,9	76,7	59,0	60,6	57,4
Tarn-et-Garonne	99 310	+2,8%	64,0	67,7	60,3	48,8	53,0	43,9	78,9	84,2	73,9	59,3	62,0	56,6
Occitanie	2 253 710	+3,6%	62,3	65,2	59,5	40,3	43,4	37,2	78,1	81,9	74,3	59,6	62,0	57,4
France métropolitaine	26 180 810	+1,2%	64,7	67,6	61,9	44,4	46,8	41,9	80,4	84,1	76,7	61,2	63,7	58,7

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et l'ensemble de la population de la classe d'âge correspondante.

1. Population



Structure de la population en emploi de 15 ans et plus par catégorie socioprofessionnelle (%)

Source : Insee - Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire

	Agriculteurs exploitants	Ouvriers	Employés	Professions intermédiaires	Cadres, professions intellectuelles sup.	Artisans, commerçants, chefs entreprise	Ensemble
Ariège	4,1	19,4	31,4	25,2	10,0	9,9	57 390
Aude	3,6	19,9	30,8	25,0	10,9	9,9	131 850
Aveyron	8,4	21,8	27,2	23,4	9,9	9,3	112 280
Gard	1,7	18,7	29,5	26,6	13,6	9,9	270 610
Haute-Garonne	0,7	13,9	24,1	28,0	27,1	6,3	616 820
Gers	7,2	20,3	27,0	24,5	12,0	9,0	75 950
Hérault	1,5	15,2	28,1	27,4	18,6	9,2	437 200
Lot	5,8	20,8	27,6	23,2	12,1	10,6	65 290
Lozère	9,9	18,8	29,4	24,1	9,0	8,8	31 640
Hautes-Pyrénées	3,0	19,5	32,8	25,3	10,9	8,6	86 630
Pyrénées-Orientales	1,6	18,7	32,0	25,8	11,7	10,2	160 200
Tarn	3,4	20,0	28,8	26,6	12,6	8,6	147 970
Tarn-et-Garonne	3,7	22,3	29,6	24,6	11,4	8,4	100 570
Occitanie	2,5	17,4	27,9	26,5	17,2	8,6	2 294 410
France métropolitaine (F.M.)	1,5	19,9	27,3	26,1	18,6	6,7	26 562 540
Part Occitanie / F.M.	14,3	7,5	8,8	8,8	8,0	11,1	8,6

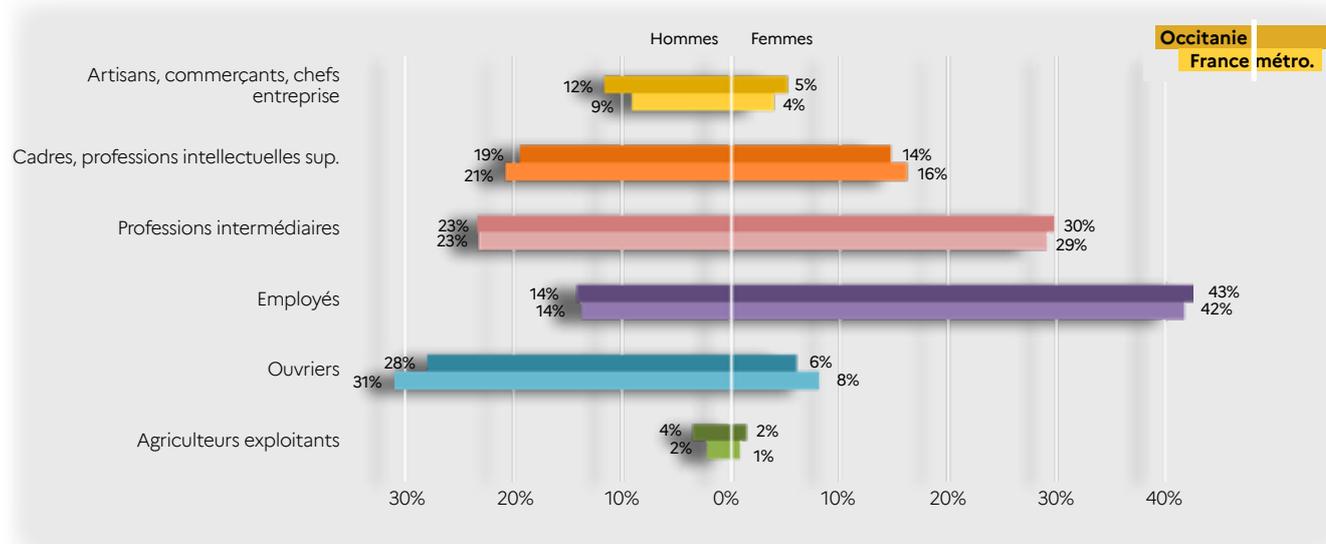
Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.



1. Population

Structure de la population en emploi de 15 ans et plus par sexe et catégorie socioprofessionnelle

Source : Insee - Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire



Part des femmes dans la population en emploi :

Occitanie : 48,2%

France métropolitaine : 48,3%

Note de lecture :

En Occitanie, 5% des femmes en emploi sont artisanes, commerçantes ou cheffes d'entreprise contre 12% des hommes en emploi.

En France métropolitaine, 4% des femmes en emploi sont artisanes, commerçantes ou cheffes d'entreprise contre 9% des hommes en emploi.

1. Population



Structure des emplois occupés par la population active de 15 ans et plus

Source : Insee - Recensement de la population 2019, exploitation principale. Champ : actifs de 15 et plus ayant un emploi.

	CDI	CDD	Intérim	Autres contrats ¹	Non salariés	Total général
Ariège	65,1%	11,2%	1,5%	3,1%	19,2%	57 310
Aude	66,1%	10,8%	1,3%	3,0%	18,8%	131 100
Aveyron	66,3%	7,1%	1,3%	2,8%	22,4%	112 120
Gard	69,0%	8,9%	1,5%	3,2%	17,5%	270 560
Haute-Garonne	73,9%	8,1%	2,0%	3,1%	12,9%	616 870
Gers	65,8%	8,6%	1,6%	2,7%	21,3%	75 890
Hérault	68,2%	9,4%	1,4%	3,3%	17,6%	436 450
Lot	65,1%	8,8%	1,5%	2,9%	21,7%	65 670
Lozère	66,4%	7,8%	0,5%	3,1%	22,3%	31 160
Hautes-Pyrénées	67,4%	11,1%	1,5%	2,8%	17,1%	86 600
Pyrénées-Orientales	66,8%	10,0%	1,4%	3,5%	18,4%	159 670
Tarn	69,4%	8,8%	1,7%	2,9%	17,3%	147 760
Tarn-et-Garonne	68,9%	9,8%	2,0%	2,8%	16,5%	100 950
Occitanie	69,3%	9,0%	1,6%	3,1%	16,9%	
<i>Part des temps partiels</i>	16,0%	40,0%	23,6%	37,8%	15,2%	18,8%
Effectif total	1 588 906	206 680	36 875	71 322	388 313	2 292 100
France métropolitaine	73,5%	8,4%	1,9%	3,1%	13,1%	26 572 730
<i>Part des temps partiels</i>	14,0%	37,3%	19,9%	38,8%	14,5%	16,9%
Part Occitanie / F.M.	8,1%	9,3%	7,3%	8,6%	11,2%	8,6%

1. Autres contrats : apprentissage, contrat aidé, stagiaires rémunérés

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.



2. Logement

Parc des logements et statut d'occupation au 1er janvier 2019

Source : Insee, RP2019 exploitation principale

	Nombre total de logements	Répartition par type de logements (%)			Part des logements sur-occupés* (%)	Statut d'occupation des résidences principales (%)		
		Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants		Propriétaires	Locataires	Logés gratuitement
Ariège	110 500	65,7	24,6	9,7	3,7	66,3	30,7	3,0
Aude	265 200	66,2	25,3	8,4	4,9	62,4	35,0	2,7
Aveyron	182 800	71,8	17,4	10,8	3,9	69,2	28,4	2,4
Gard	431 700	78,5	13,1	8,5	6,7	59,1	38,3	2,7
Haute-Garonne	740 500	88,4	4,4	7,3	10,6	52,2	45,8	2,0
Gers	111 500	79,9	9,6	10,6	3,0	68,8	28,2	2,9
Hérault	739 700	74,6	18,1	7,3	11,6	53,2	44,3	2,4
Lot	119 500	70,7	18,5	10,7	4,4	69,7	27,5	2,8
Lozère	61 500	57,4	32,2	10,4	4,6	65,6	30,8	3,7
Hauts-Pyrénées	163 600	67,0	23,4	9,6	4,5	64,9	32,6	2,5
Pyrénées-Orientales	355 700	63,8	28,0	8,2	6,7	59,8	37,4	2,8
Tarn	214 400	83,4	7,4	9,2	4,2	66,8	31,0	2,1
Tarn-et-Garonne	133 500	84,3	5,8	9,9	4,3	66,4	31,4	2,2
Occitanie	3 630 300	76,1	15,5	8,4	7,7	59,0	38,6	2,4
France métropolitaine	35 580 900	82,1	9,8	8,1	9,6	57,6	40,2	2,2
Part Occitanie / F.M.	10%	9%	16%	11%	8%	10%	10%	12%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

* Un logement est sur-occupé quand il lui manque au moins 1 pièce par rapport à la norme d'« occupation normale » fondée sur : 1 pièce de séjour/ménage ; 1 pièce/personne de la famille ; 1 pièce/autre personne hors couple. On compte 1 pièce pour 2 enfants (moins de 19 ans) s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon 1 pièce par enfant.

3. Revenus et précarité



Structure des revenus* en Occitanie en 2020

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

18

1- Contexte social

	Revenu médian** (€)	Part des salaires et traitements hors chômage (%)	Part des indemnités chômage (%)	Part des revenus d'activités non salariées (%)	Part des pensions, retraites et rentes (%)	Part des autres revenus (%)
Ariège	19 440	48,9	3,4	5,3	37,1	5,3
Aude	18 890	47,5	3,6	5,8	37,6	5,5
Aveyron	20 440	48,5	2,4	7,3	34,7	7,1
Gard	19 860	52,7	3,6	5,3	32,3	6,1
Haute-Garonne	23 520	64,7	3,2	4,6	21,8	5,7
Gers	20 690	49,9	2,7	6,1	34,6	6,7
Hérault	20 390	52,9	3,8	6,0	29,8	7,5
Lot	20 620	44,7	2,9	6,1	40,4	5,9
Lozère	20 170	50,2	2,5	7,0	34,1	6,2
Hautes-Pyrénées	20 290	49,2	3,6	5,4	37,4	4,4
Pyrénées-Orientales	19 080	46,1	3,9	6,0	37,6	6,4
Tarn	20 290	51,9	3,2	5,4	33,8	5,7
Tarn-et-Garonne	19 990	55,5	3,4	5,1	30,5	5,5
Occitanie	20 710	54,5	3,4	5,5	30,5	6,1
France métropolitaine	21 950	59,6	3,1	4,7	26,8	5,8

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

* Le revenu déclaré par unité de consommation (UC) est le "revenu par équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu déclaré par UC.

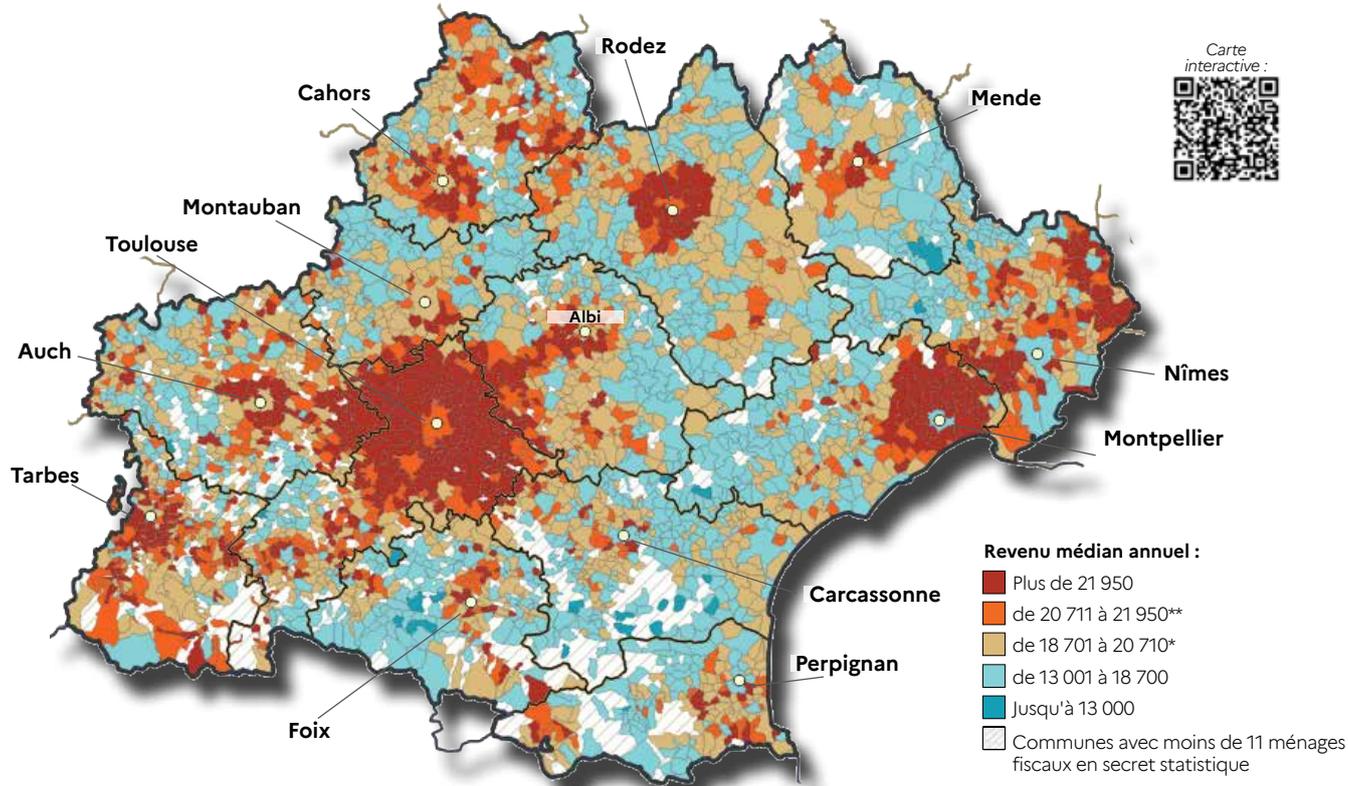
** Le revenu médian est le revenu tel que 50 % des revenus se situent en-dessous de sa valeur et 50% au-dessus (partage de la distribution en 2 parties égales). Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée.



3. Revenus et précarité

Carte des revenus médians en Occitanie en 2020

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal | Géographie au 01/01/2021 | fond de carte ©IGN



*. 20 710 € : revenu médian annuel Occitanie
**. 21 950 € : revenu médian annuel France métropolitaine

3. Revenus et précarité



Salaire net horaire moyen (en euros) en 2020

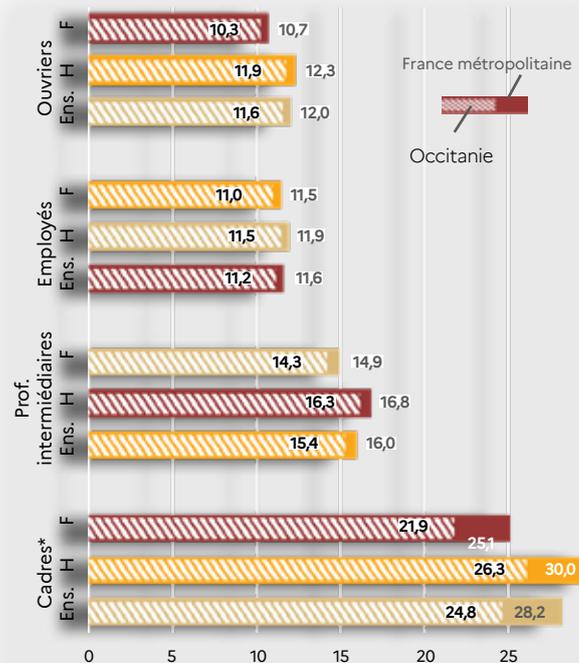
Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence.

Par sexe

	Ensemble en €	Hommes en €	Femmes en €	Ecart F/H en €
Ariège	13,5	14,3	12,2	-2,1
Aude	13,2	13,9	12,3	-1,6
Aveyron	13,4	14,2	12,4	-1,8
Gard	14,6	15,7	13,1	-2,6
Haute-Garonne	17,2	18,6	15,1	-3,5
Gers	14,1	15,0	12,9	-2,1
Hérault	15,0	16,0	13,7	-2,3
Lot	13,6	14,4	12,5	-1,9
Lozère	12,7	13,1	12,1	-1,0
Hautes-Pyrénées	13,4	14,4	12,2	-2,2
Pyrénées-Orientales	13,5	14,2	12,6	-1,5
Tarn	14,2	15,1	12,9	-2,2
Tarn-et-Garonne	14,0	14,9	12,6	-2,3
Occitanie	15,1	16,1	13,6	-2,5
France métropolitaine	16,4	17,5	14,9	-2,6

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Selon la catégorie socioprofessionnelle des résidents, en Occitanie et France métropolitaine



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés.

Champ : secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du principal poste occupé par le salarié dans l'année.



3. Revenus et précarité

Taux de pauvreté monétaire en 2020

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

	Taux de pauvreté de l'ensemble des ménages (%)	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de ... (%)					
		moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus
Ariège	17,9	25,4	23,0	20,6	18,3	13,4	13,2
Aude	20,0	31,1	25,2	22,8	20,7	14,9	14,2
Aveyron	14,0	21,4	15,9	15,3	13,6	10,6	13,4
Gard	19,4	28,7	22,8	22,2	19,5	15,3	13,1
Haute-Garonne	13,3	24,5	14,3	13,8	12,0	9,3	9,9
Gers	15,0	22,7	16,8	16,1	14,6	11,9	15,4
Hérault	18,7	30,8	21,5	21,1	18,8	13,8	12,4
Lot	14,9	23,1	17,9	17,3	15,6	11,3	12,8
Lozère	14,9	21,0	16,3	16,0	15,3	11,4	15,1
Hautes-Pyrénées	15,5	27,0	19,6	17,9	14,8	11,2	12,2
Pyrénées-Orientales	20,7	34,2	26,2	24,0	22,2	14,4	13,5
Tarn	15,3	25,5	18,2	16,8	15,4	11,2	12,3
Tarn-et-Garonne	16,3	24,0	18,7	17,6	15,7	12,7	13,9
Occitanie	16,8	27,2	19,3	18,5	16,6	12,6	12,6
France métropolitaine	14,4	22,4	16,6	16,2	14,2	10,6	9,9

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

1. Rang : pour le taux de pauvreté de l'ensemble des ménages, l'Occitanie est au 10ème rang des 13 régions de France métropolitaine. 3 régions ont un taux de pauvreté plus important, les 9 autres régions ayant un taux moins élevé.

Le **taux de pauvreté monétaire** est la part d'une population ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian de la population totale.

3. Revenus et précarité



Surendettement et Points Conseil Budget¹ en 2022

Sources : Banque de France, enquête typologie; DREETS Occitanie, pôle Cohésion Sociale, DGCS

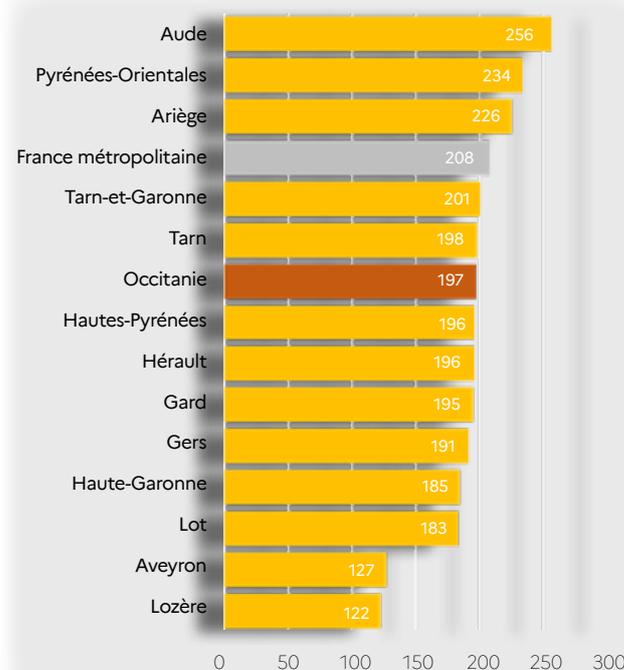
22

1- Contexte social



	Nombre de personnes dont le dossier de surendettement a été traité	Endettement médian des ménages	Nombre de Points conseil budget
Ariège	308	12 654	3
Aude	871	15 023	4
Aveyron	309	13 746	2
Gard	1 262	15 986	5
Haute-Garonne	2 265	15 813	8
Gers	301	15 409	2
Hérault	1 938	16 240	7
Lot	292	11 364	2
Lozère	81	10 014	2
Hautes-Pyrénées	396	18 003	3
Pyrénées-Orientales	917	17 430	5
Tarn	689	13 757	3
Tarn-et-Garonne	485	16 358	2
Occitanie	10 114	15 623	48
France métropolitaine	121 138	16 328	nd

Nombre de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants de plus de 15 ans



1. Les Points Conseil Budget (PCB) sont des structures labellisées par l'Etat. Ils proposent un service gratuit, universel et inconditionnel à toute personne confrontée à des difficultés financières souhaitant un accueil, un accompagnement, une orientation dans la gestion de son budget ou en cas de surendettement. Les objectifs des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

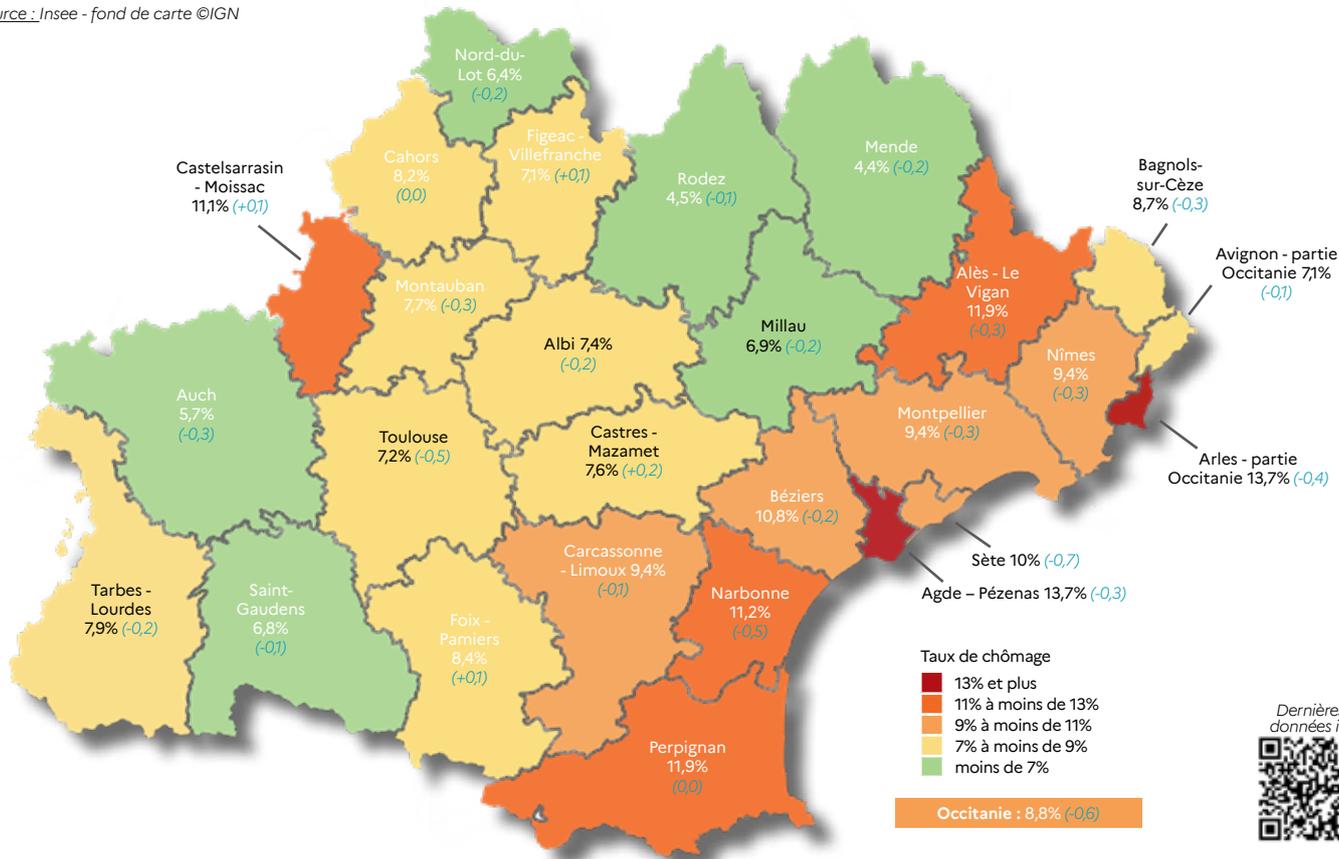
2. Le Label 2019 a été renouvelé en 2022 pour trois années.



4. Marché du travail

Taux de chômage localisés au 4^{ème} trimestre 2022 par zone d'emploi (et évolution annuelle en points)

Source : Insee - fond de carte ©IGN



4. Marché du travail



Taux de chômage trimestriel localisés (en %)

Source : Insee

24

1- Contexte social

	T4 2022	Evolution annuelle*	Evol. depuis T4 2012*
Ariège	9,3	0,0	-2,7
Aude	10,0	-0,3	-3,6
Aveyron	5,7	0,0	-1,6
Gard	9,8	-0,3	-3,3
Haute-Garonne	7,2	-0,4	-2,8
Gers	5,6	-0,2	-2,1
Hérault	10,0	-0,3	-4,0
Lot	7,4	0,0	-2,1
Lozère	4,6	-0,2	-1,3
Hautes-Pyrénées	7,8	-0,2	-3,3
Pyrénées-Orientales	11,7	0,0	-2,7
Tarn	7,7	0,0	-3,1
Tarn-et-Garonne	8,6	-0,2	-2,1
Occitanie	8,6	-0,3	-3,0
France Métropolitaine	7,0	-0,3	-2,8

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

*Evolution en points

par zone d'emploi	T4 2022	Evolution annuelle*	Evol. depuis T4 2012*
Agde - Pézenas	13,7	-0,3	-3,7
Albi	7,4	-0,2	-3,3
Alès - Le Vigan	11,9	-0,3	-3,0
Auch	5,7	-0,3	-2,2
Bagnols-sur-Cèze	8,7	-0,3	-2,3
Béziers	10,8	-0,2	-3,2
Cahors	8,2	0,0	-2,7
Carcassonne - Limoux	9,4	-0,1	-3,8
Castelsarrasin - Moissac	11,1	+0,1	-0,5
Castres - Mazamet	7,6	+0,2	-2,9
Figeac - Villefranche	7,1	+0,1	-1,6
Foix - Pamiers	8,4	+0,1	-2,9
Mende	4,4	-0,2	-1,5
Millau	6,9	-0,2	-2,0
Montauban	7,7	-0,3	-2,9
Montpellier	9,4	-0,3	-4,1
Narbonne	11,2	-0,5	-3,8
Nîmes	9,4	-0,3	-3,7
Nord-du-Lot	6,4	-0,2	-1,6
Perpignan	11,9	0,0	-2,6
Rodez	4,5	-0,1	-1,3
Saint-Gaudens	6,8	-0,1	-2,4
Sète	10,0	-0,7	-5,2
Tarbes - Lourdes	7,9	-0,2	-3,0
Toulouse	7,2	-0,5	-2,9
Arles - partie Occitanie	13,7	-0,4	-1,6
Avignon - partie Occitanie	7,1	-0,1	-2,2



4. Marché du travail

Nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi par catégorie au 4ème trimestre 2022

Source : Pôle emploi-Dares, données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO)

	Cat. A	% Evolution annuelle	Cat. B et C	% Evolution annuelle	Cat. ABC	% Evolution annuelle	Cat. ABCDE	% Evolution annuelle
Ariège	8 400	-4,8%	5 820	+3,2%	14 220	-1,7%	16 410	-1,7%
Aude	20 630	-7,9%	14 990	+4,8%	35 620	-3,0%	40 690	-2,8%
Aveyron	8 930	-7,7%	8 730	+4,3%	17 660	-2,1%	20 780	-0,4%
Gard	43 070	-8,7%	30 290	+3,6%	73 360	-4,0%	82 920	-3,2%
Haute-Garonne	66 600	-11,5%	57 720	+2,7%	124 320	-5,4%	142 520	-4,5%
Gers	6 270	-8,6%	6 000	-0,8%	12 270	-5,0%	14 600	-4,4%
Hérault	71 240	-8,4%	52 360	+4,1%	123 600	-3,5%	140 020	-2,6%
Lot	7 350	-6,5%	6 190	0,0%	13 540	-3,6%	15 720	-2,6%
Lozère	2 040	-10,5%	2 020	-1,0%	4 060	-6,0%	4 910	-4,7%
Hautes-Pyrénées	10 280	-8,6%	8 560	+0,8%	18 840	-4,6%	21 880	-3,7%
Pyrénées-Orientales	31 750	-4,9%	21 560	+2,1%	53 310	-2,2%	60 080	-0,7%
Tarn	17 050	-6,9%	14 270	+2,0%	31 320	-3,0%	36 900	-2,5%
Tarn-et-Garonne	13 440	-7,2%	11 830	+1,5%	25 270	-3,3%	28 300	-3,8%
Occitanie	307 050	-8,5%	240 330	+2,9%	547 390	-3,8%	625 730	-3,0%
France métropolitaine	2 834 000	-9,4%	2 279 300	+0,6%	5 113 400	-5,2%	5 820 300	-4,7%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi :

A : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

B : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78h ou moins au cours du mois)

C : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78h au cours du mois)

D : non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

E : non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en emploi (ex. : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Dernières données ici



4. Marché du travail



Part des demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC au 4ème trimestre 2022 selon leurs caractéristiques : âge, sexe et ancienneté (en %)

Source : Pôle emploi-Dares, données CVS-CJO

	Part des femmes	Part des jeunes (moins de 25 ans)	Part des seniors (50 ans et plus)	Part des demandeurs d'emploi de longue durée	
				Inscrits depuis 1 an et plus	dont 2 ans et plus
Ariège	52,3	10,9	29,7	45,9	9,3
Aude	53,6	12,5	31,9	46,7	8,8
Aveyron	53,9	12,3	29,6	43,9	8,8
Gard	51,1	12,6	30,5	46,9	8,6
Haute-Garonne	53,2	12,4	24,1	43,1	8,4
Gers	52,6	10,7	34,5	45,0	8,7
Hérault	50,7	12,7	27,1	45,2	8,6
Lot	52,7	10,9	32,6	45,1	9,2
Lozère	54,2	12,6	29,1	43,6	9,4
Hautes-Pyrénées	53,1	12,3	31,9	43,6	8,5
Pyrénées-Orientales	50,6	12,6	30,6	45,2	8,4
Tarn	54,0	13,3	29,2	44,2	8,5
Tarn-et-Garonne	53,3	13,0	27,2	46,9	9,7
Occitanie	52,2	12,5	28,3	45,0	8,6
France métropolitaine	51,8	12,4	27,5	44,9	26,8

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

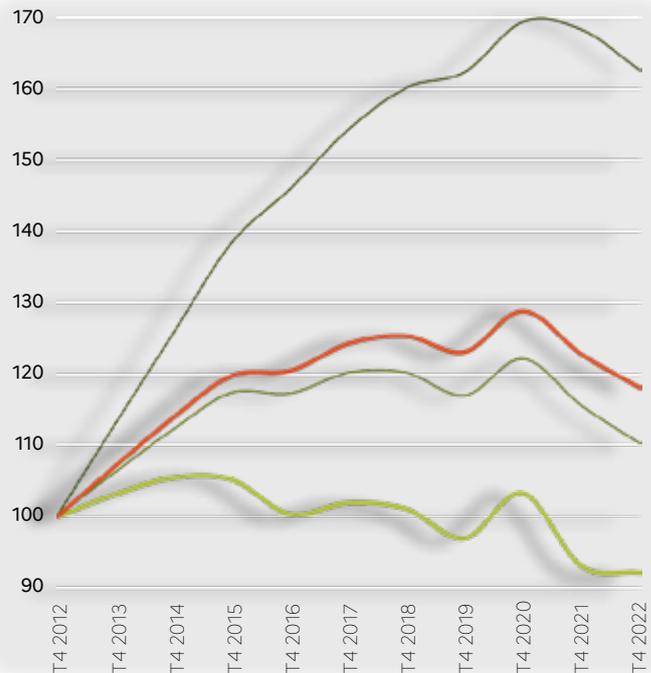
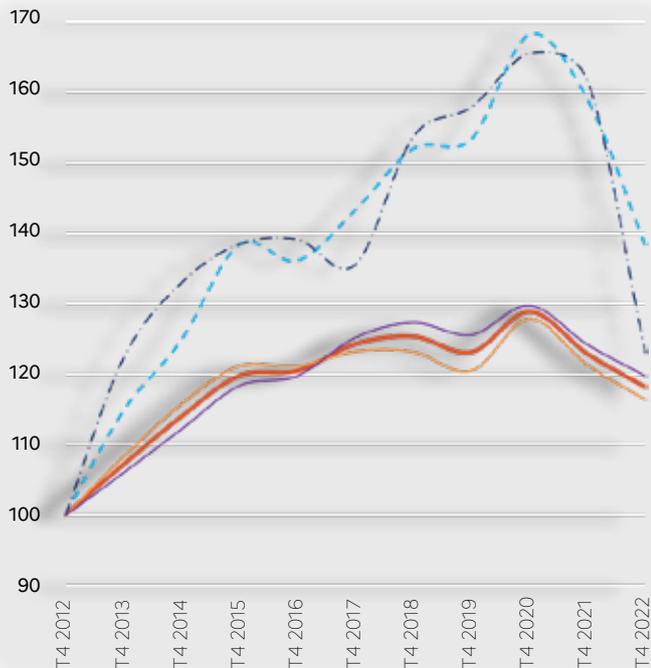


4. Marché du travail

Evolution de la demande d'emploi de catégories ABC au 4^{ème} trimestre de l'année selon la typologie du public en Occitanie, période de 2012 à 2022

Source : Pôle emploi-Dares, données CVS-CJO - base 100 au T4 2012

- Inscrits depuis 1 an et +
- Inscrits depuis 2 ans et +
- Hommes
- Femmes
- DE ABC
- Moins de 25 ans
- 25-49 ans
- 50 ans et plus



4. Marché du travail



La demande d'emploi dans les deux métropoles de la région Occitanie au 4^{ème} trimestre 2022

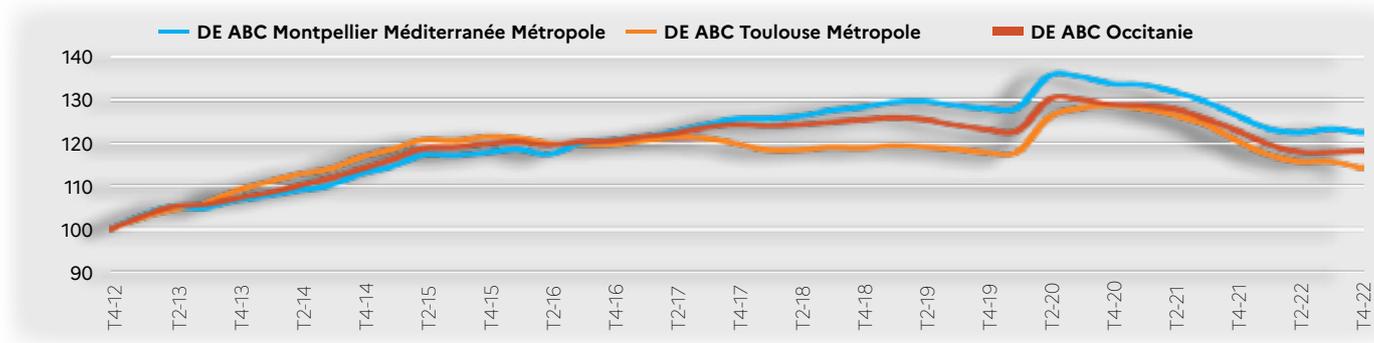
Source : Pôle emploi-Dares, données CVS-CJO

28

1- Contexte social

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi au 4 ^{ème} trimestre 2022	cat. A	cat. B	cat. C	cat. ABC	cat. D	cat. E	Cat. ABCDE
Toulouse Métropole	44 310	13 640	22 690	80 640	5 460	5 440	91 540
Poids métropole / Haute-Garonne	66,5%	66,2%	61,1%	64,9%	65,6%	55,1%	64,2%
Poids métropole / Occitanie	14,4%	15,6%	14,8%	14,7%	15,4%	12,7%	14,6%
Montpellier Méditerranée Métropole	30 330	8 950	13 390	52 670	3 960	3 080	59 710
Poids métropole / Hérault	42,6%	44,5%	41,5%	42,6%	49,4%	36,6%	42,6%
Poids métropole / Occitanie	9,9%	10,2%	8,8%	9,6%	11,2%	7,2%	9,5%

Evolution de la demande d'emploi de catégories ABC entre le 4^{ème} trimestre 2012 et le 4^{ème} trimestre 2022 (base 100 au T4 2012)





APPAREIL PRODUCTIF

Emploi
Activité économique

1. Emploi



Répartition des établissements par taille au 31 décembre 2020

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE), données définitives

	Nombre total d'étab.	Etablissements non employeurs		Etablissements employeurs					
		Nombre	Part dans le total des étab.	Nombre	Part dans le total des étab.	Répartition par tranche d'effectifs (%)			
						1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et +
Ariège	19 601	15 124	77,2	4 477	22,8	81,3	10,1	5,5	3,2
Aude	48 919	37 994	77,7	10 925	22,3	82,4	9,3	5,3	3,0
Aveyron	38 791	29 067	74,9	9 724	25,1	81,7	9,5	5,6	3,2
Gard	86 357	65 260	75,6	21 097	24,4	83,0	9,0	4,9	3,1
Haute-Garonne	154 792	115 127	74,4	39 665	25,6	77,6	11,2	6,5	4,7
Gers	30 540	23 985	78,5	6 555	21,5	84,3	7,9	4,7	3,1
Hérault	162 315	126 544	78,0	35 771	22,0	81,8	9,2	5,6	3,4
Lot	24 587	18 997	77,3	5 590	22,7	83,1	9,2	4,9	2,8
Lozère	11 172	8 321	74,5	2 851	25,5	81,6	8,6	6,5	3,3
Hautes-Pyrénées	29 481	22 585	76,6	6 896	23,4	82,5	8,3	5,7	3,6
Pyrénées-Orientales	58 957	44 984	76,3	13 973	23,7	82,2	9,5	5,3	3,1
Tarn	44 318	33 107	74,7	11 211	25,3	81,2	9,8	5,8	3,3
Tarn-et-Garonne	29 792	22 683	76,1	7 109	23,9	80,8	9,7	6,0	3,5
Occitanie	739 622	563 778	76,2	175 844	23,8	81,1	9,7	5,7	3,6
France métropolitaine	7 144 667	5 275 787	73,8%	1 868 880	26,2%	81,3	10,5	6,5	4,3

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.



1. Emploi

Répartition des établissements par secteur au 31 décembre 2020

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE), données définitives

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services	Ensemble
Etablissements employeurs :						
Ariège	3,9%	9,2%	10,8%	19,8%	56,3%	4 477
Aude	8,5%	6,6%	10,9%	21,7%	52,3%	10 925
Aveyron	11,2%	9,5%	11,3%	21,1%	46,9%	9 724
Gard	6,0%	7,5%	12,9%	21,4%	52,1%	21 097
Haute-Garonne	1,5%	6,3%	11,3%	20,3%	60,6%	39 665
Gers	14,1%	7,6%	10,4%	18,7%	49,3%	6 555
Hérault	3,7%	5,7%	12,2%	20,8%	57,6%	35 771
Lot	7,3%	9,1%	11,7%	21,1%	50,8%	5 590
Lozère	7,2%	8,7%	11,2%	17,3%	55,6%	2 851
Hautes-Pyrénées	3,6%	8,2%	9,6%	20,5%	58,1%	6 896
Pyrénées-Orientales	4,6%	5,9%	12,1%	22,8%	54,6%	13 973
Tarn	5,7%	11,0%	12,0%	22,2%	49,1%	11 211
Tarn-et-Garonne	7,6%	8,3%	11,8%	22,2%	50,0%	7 109
Occitanie	5,1%	7,2%	11,7%	21,0%	55,0%	175 844
France métropolitaine	4,6%	7,2%	11,3%	20,4%	56,5%	1 868 880
Etablissements non employeurs :						
Occitanie	17,5%	7,1%	10,9%	13,1%	51,4%	563 778
France métropolitaine	11,0%	5,6%	10,0%	14,1%	59,3%	5 275 787

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

1. Emploi



Répartition de l'emploi total par secteur d'activité en 2021

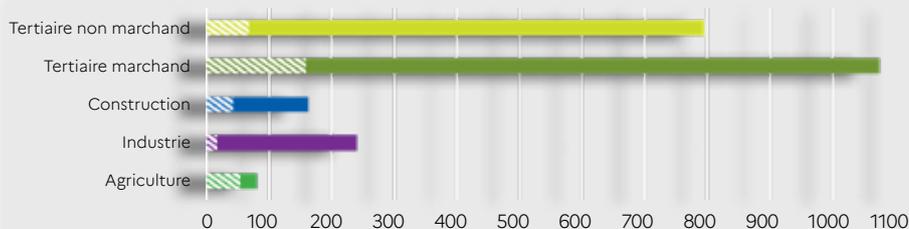
Source : Insee, estimations annuelles d'emploi - Champ : emploi total, y compris non marchand et agriculture

Répartition de l'emploi salarié (par sexe) et non salarié par secteur d'activité en Occitanie et France métropolitaine

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Occitanie	France métropolitaine	Part région / F.M.
Femmes	26.5%	28.1%	12.2%	47.1%	67.8%	50.2%	49.5%	8,3%
Hommes	73.5%	71.9%	87.8%	52.9%	32.1%	49.8%	50.5%	8,0%
Salariés	25 919	227 073	130 516	991 351	760 164	2 135 023	25 977 148	8,2%
Evolution 2011/2021 (%)	27,1%	6,6%	5,0%	19,0%	8,8%	13,0%	8,0%	
Non salariés	48 748	18 844	48 193	179 172	67 310	362 267	3 202 073	11,3%
Evolution 2011/2021 (%)	-16,1%	33,2%	16,1%	36,0%	47,6%	24,4%	26,2%	
Emploi total	74 667	245 917	178 709	1 170 523	827 474	2 497 290	29 179 221	8,6%
Evolution 2011/2021 (%)	-4,9%	8,3%	7,8%	21,3%	11,2%	14,5%	9,7%	

* Les répartitions par sexe sont issues des données 2020

Répartition de l'emploi salarié et non salarié en Occitanie (en milliers)





1. Emploi

Répartition de l'emploi salarié par secteur en 2021

Source : Insee, estimations annuelles d'emploi - Champ : emploi total, y compris non marchand et agriculture

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble
Ariège	1,0%	14,7%	6,4%	34,7%	43,3%	48 374
Aude	2,6%	7,5%	6,1%	43,4%	40,5%	112 604
Aveyron	1,7%	15,7%	7,0%	39,0%	36,6%	93 385
Gard	1,9%	10,8%	6,4%	42,9%	38,0%	231 234
Haute-Garonne	0,2%	12,4%	5,8%	51,7%	29,9%	644 934
Gers	3,7%	11,4%	5,9%	40,4%	38,5%	59 388
Hérault	1,1%	6,1%	6,0%	50,5%	36,3%	429 032
Lot	1,6%	17,2%	6,0%	37,3%	37,9%	55 715
Lozère	1,7%	9,7%	7,0%	31,3%	50,3%	26 198
Hautes-Pyrénées	0,7%	12,9%	5,8%	39,6%	41,1%	77 713
Pyrénées-Orientales	1,7%	6,8%	6,8%	47,6%	37,2%	150 269
Tarn	1,6%	14,4%	6,2%	39,7%	38,1%	122 434
Tarn-et-Garonne	2,2%	11,0%	6,0%	42,6%	38,1%	83 743
Occitanie	1,2%	10,6%	6,1%	46,4%	35,6%	2 135 023
France métropolitaine	1,0%	12,1%	5,9%	49,4%	31,5%	25 977 148

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

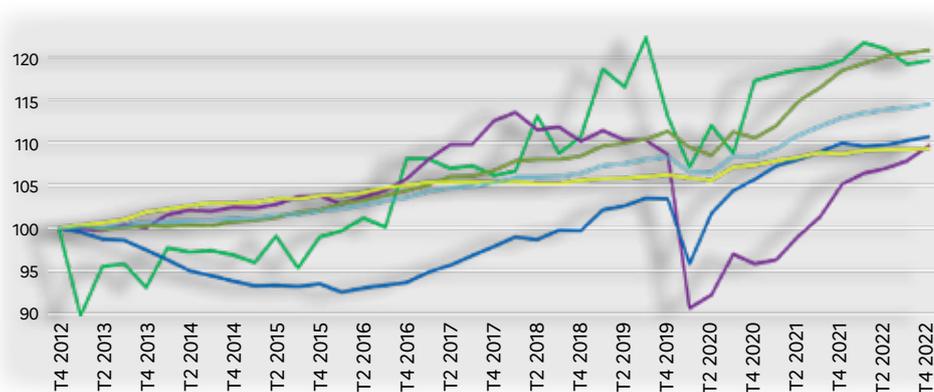
1. Emploi



Evolution de l'emploi salarié du 4^{ème} trimestre 2012 au 4^{ème} trimestre 2022 en Occitanie

Source : Insee, estimations d'emploi trimestrielles (emploi au dernier jour du trimestre), données CVS (base 100 fin décembre 2012)

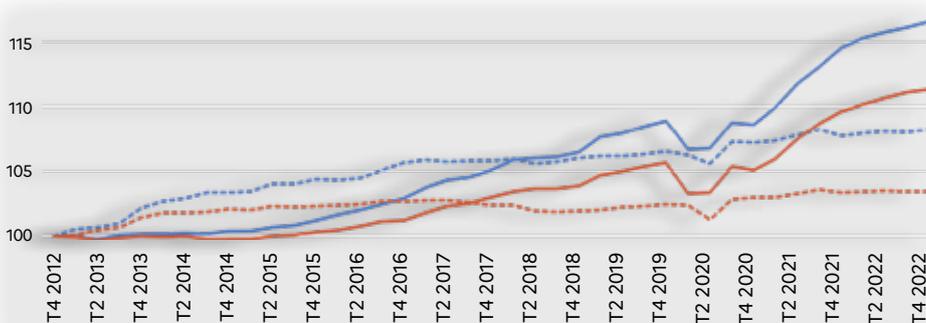
Evolution de l'emploi salarié, intérim inclus, par secteur d'activité en Occitanie



Part de l'intérim dans l'emploi total à la fin du 4^{ème} trimestre 2022

	Emploi total	Part intérim
Tertiaire non marchand	765 790	0,6%
Tertiaire marchand	1 026 011	2,5%
Construction	147 481	10,0%
Industrie	213 431	6,8%
Agriculture	32 286	0,8%
Ensemble	2 184 999	2,7%

Evolution de l'emploi salarié des secteurs public et privé en Occitanie et en France métropolitaine



Effectif salarié à la fin du 4^{ème} trimestre 2022

En Occitanie	2 183 212
— Secteur privé	1 659 625
- - Secteur public	523 587
En France métropolitaine	26 331 771
— Secteur privé	20 614 072
- - Secteur public	5 717 699

Dernières données ici





1. Emploi

L'intérim et l'emploi à la fin du 4^{ème} trimestre 2022

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

	Emploi hors intérim	Emploi intérimaire	Emploi avec intérim	Part de l'emploi intérimaire
Ariège	47 430	1 070	48 500	2,2%
Aude	112 970	2 770	115 740	2,4%
Aveyron	91 480	2 500	93 980	2,7%
Gard	231 910	5 870	237 780	2,5%
Haute-Garonne	638 870	20 660	659 530	3,1%
Gers	57 790	1 900	59 690	3,2%
Hérault	432 550	10 030	442 580	2,3%
Lot	55 030	1 570	56 590	2,8%
Lozère	26 130	280	26 410	1,1%
Hauts-Pyrénées	75 690	2 360	78 050	3,0%
Pyrénées-Orientales	153 050	3 450	156 500	2,2%
Tarn	119 520	3 350	122 870	2,7%
Tarn-et-Garonne	83 210	3 570	86 770	4,1%
Occitanie	2 125 630	59 370	2 185 000	2,7%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Avertissement :

Dans les estimations d'emploi coproduites par l'Insee, la DARES et l'Acooss, l'emploi intérimaire est calculé dans un secteur dédié (celui des agences d'intérim) et est localisé au lieu de l'agence d'intérim. Afin d'obtenir une meilleure appréciation de l'emploi sectoriel de la région, le SESE Occitanie a réaffecté ces intérimaires au lieu de la mission et au secteur d'activité de l'établissement utilisateur d'intérimaires. Par conséquent, les volumes d'emploi par secteurs diffèrent de ceux diffusés par l'Insee.

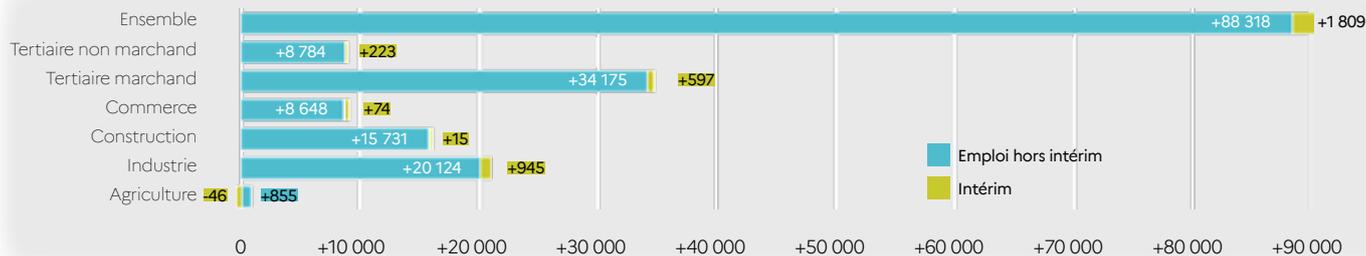
1. Emploi



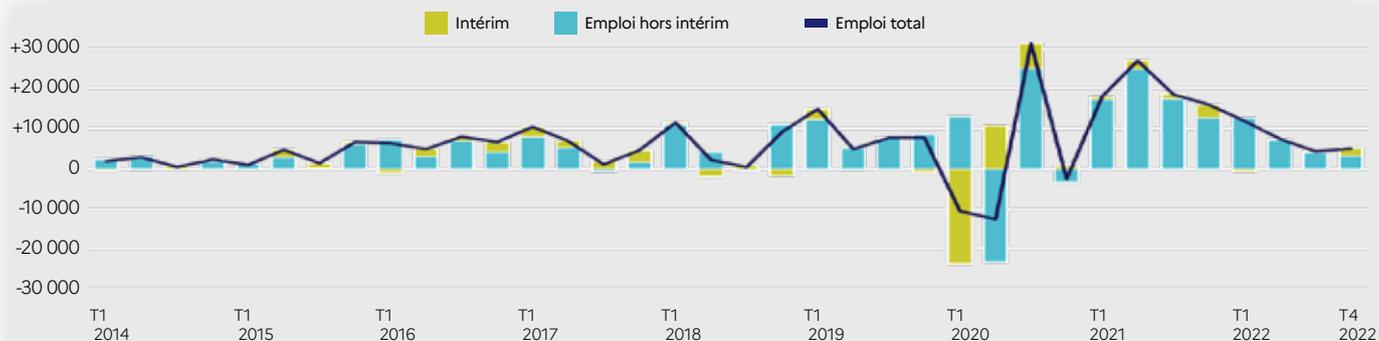
Contribution de l'intérim à l'emploi total en Occitanie

Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Contributions de l'emploi et de l'intérim à l'évolution de l'emploi du 4^{ème} trimestre 2021 au 4^{ème} trimestre 2022



Évolution trimestrielle de l'emploi hors intérim et de l'intérim en Occitanie depuis 2014





1. Emploi

Nombre d'intérimaires, d'équivalent emplois temps plein et de contrats conclus en 2022*

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - données CVS

	Nombre d'intérimaires au 31/12/2022	Evolution annuelle	Nombre de contrats conclus	Nombre moyen de contrats conclus par mois	Evolution annuelle	Nombre moyen d'EETP par mois	Evolution annuelle
Ariège	1 071	-5,4%	32 573	2 714	+9,1%	1 088	+10,7%
Aude	2 770	+0,6%	79 288	6 607	+7,5%	2 762	+7,5%
Aveyron	2 502	-0,3%	57 917	4 826	+2,3%	2 423	+2,3%
Gard	5 872	+2,4%	168 449	14 037	+5,8%	5 797	+6,2%
Haute-Garonne	20 660	+11,8%	502 831	41 903	+10,5%	19 874	+15,7%
Gers	1 900	-5,8%	52 805	4 400	+5,8%	1 839	+6,8%
Hérault	10 032	-2,6%	318 246	26 521	+10,2%	10 035	+6,2%
Lot	1 566	-4,8%	43 067	3 589	+1,0%	1 633	+15,3%
Lozère	280	+2,0%	7 454	621	+7,3%	281	+4,8%
Hautes-Pyrénées	2 356	-0,4%	59 843	4 987	+14,4%	2 355	+8,2%
Pyrénées-Orientales	3 448	-2,3%	113 773	9 481	+9,1%	3 563	+7,6%
Tarn	3 350	-3,8%	90 750	7 563	+8,0%	3 331	+2,2%
Tarn-et-Garonne	3 566	+6,6%	89 236	7 436	+6,5%	3 453	+5,3%
Occitanie	59 373	+3,1%	1 616 233	134 686	+8,7%	58 435	+9,3%
France entière**	817 228	-1,2%	22 136 040	1 844 670	+9,0%	825 257	+5,3%

Part Occitanie / France entière** **7,3%**

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

* au lieu d'exécution des missions

** hors Mayotte

EETP : Équivalent emplois à temps plein. Le nombre d'Équivalent emplois à temps plein est un indicateur qui mesure le volume moyen de travail en intérim pour une période de référence donnée.

1. Emploi



L'activité intérimaire

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, données CVS - contrats au lieu d'exécution des missions

Évolution trimestrielle du nombre d'intérimaires, de contrats conclus, et d'Equivalents Emploi à Temps Plein en Occitanie (base 100 au 1^{er} trimestre 2013)



Répartition des EETP et contrats d'intérim conclus en 2022 par secteur d'activité employeur





2. Activité économique

Le Produit Intérieur Brut en 2021

Source : Insee - Produits intérieurs bruts régionaux (base 2014, données 2021 provisoires)

	PIB (M€)	Evolution 2021/2020 (%)	PIB/hab. (€)	Evolution 2021/2020 (%)	PIB/emploi (€)	Evolution 2021/2020 (%)
Occitanie	181 274	7,5%	30 232	7,5%	73 108	5,9%
France métropolitaine hors Ile-de-France	1 688 688	7,9%	31 741	7,6%	75 347	5,9%
France métropolitaine	2 453 532	8,3%	37 431	8,0%	84 117	6,3%

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de la production économique d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques), moins les subventions sur les produits.

Répartition de la valeur ajoutée en 2021

Source : Insee, Valeurs ajoutées régionales (base 2014, données 2021 provisoires)

	Agriculture	Construction	Industrie	Tertiaire non marchand	Tertiaire marchand	Total (millions d'€)
Occitanie	2,3%	6,3%	11,7%	30,5%	49,3%	161 585
France métropolitaine hors Ile-de-France	2,6%	6,3%	15,5%	28,1%	47,4%	1 495 508
France métropolitaine	1,8%	5,7%	13,3%	25,1%	54,1%	2 172 322

La valeur ajoutée est la différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite "consommations intermédiaires".

2. Activité économique



Créations d'entreprises par secteur d'activité

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des établissements (REE) - Champ : activités marchandes non agricoles

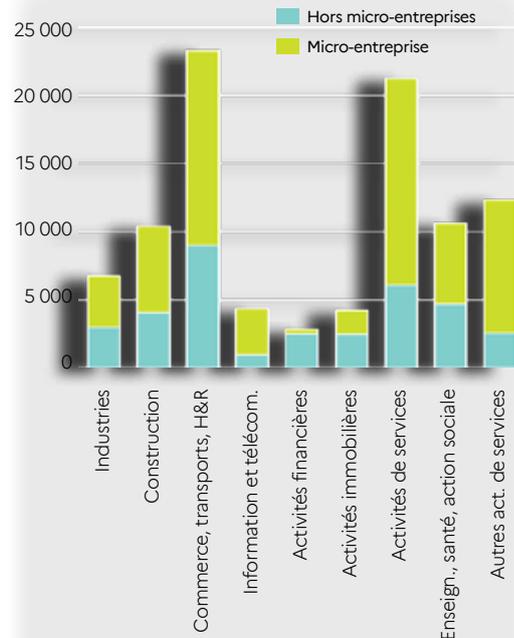
Créations d'entreprises hors micro-entreprises en 2022 par secteur d'activité

	Industrie	Construction	Commerce, transports, hébergement et restauration	Autres services*	Ensemble
Occitanie	8,5%	11,5%	25,5%	54,5%	100%
en volume	3 000	4 073	8 996	19 273	35 342
%Occitanie/France	11,5%	9,0%	8,0%	8,4%	8,6%
France en volume	26 155	45 463	111 854	228 255	411 727

* Activités d'information, de communication, financières, d'assurance, scientifiques, techniques et de soutien - Administration, enseignement, santé, action sociale et services divers.

	Total 2022	Entreprise Individuelle (hors micro)	Micro Entreprises	Sociétés
Ariège	2 074	14,7%	66,5%	18,9%
Aude	5 394	12,5%	63,8%	23,7%
Aveyron	3 219	18,0%	55,8%	26,1%
Gard	11 675	10,5%	64,5%	25,0%
Haute-Garonne	25 199	10,6%	63,7%	25,6%
Gers	2 434	16,4%	60,7%	23,0%
Hérault	23 697	10,7%	62,5%	26,8%
Lot	2 117	19,3%	60,9%	19,8%
Lozère	721	20,4%	55,8%	23,9%
Hauts-Pyrénées	2 986	14,5%	64,5%	21,0%
Pyrénées-Orientales	8 034	13,2%	63,5%	23,3%
Tarn	5 240	13,0%	61,8%	25,1%
Tarn-et-Garonne	3 564	13,6%	65,0%	21,4%

Créations d'entreprises et de micro-entreprises en Occitanie en 2022



Le régime du micro-entrepreneur s'applique aux personnes physiques qui créent une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale voire libérale.



2. Activité économique

Le commerce extérieur de la région Occitanie en 2022

Source : Douanes - Données provisoires CAF FAB hors matériel militaire

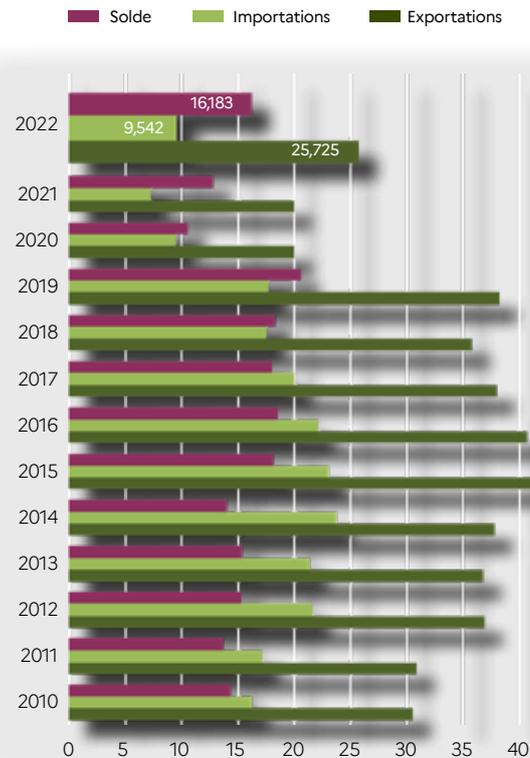
Les principaux produits échangés en 2022

Importation	% total	en milliers d'€	Evol. ann. (%)
Produits de la construction aéronautique et spatiale	24,5	9 542 651	+28,1
Produits de la culture et de l'élevage	9,7	3 797 324	+16,9
Produits de la construction automobile	5,4	2 089 221	-14,1
Matériel électrique	4,8	1 854 414	+24,8
Produits pétroliers raffinés et coke	4,0	1 559 827	+85,8
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	3,7	1 432 883	+10,3
Métaux non ferreux	3,6	1 401 165	+22,4
Machines et équipements d'usage général	2,9	1 143 657	+20,2
Articles d'habillement	2,8	1 109 478	+23,1
Produits en plastique	2,5	974 270	+18,9

Exportation

Produits de la construction aéronautique et spatiale	55,92	25 725 276	+28,9
Produits de la culture et de l'élevage	7,20	3 311 277	+26,5
Produits chimiques divers	3,04	1 397 420	+9,7
Matériel électrique	2,53	1 165 123	+13,6
Boissons	2,39	1 097 947	+7,2
Machines et équipements d'usage général	2,33	1 072 114	+25,5
Ordinateurs et équipements périphériques	1,91	879 159	+17,9
Composants et cartes électroniques	1,80	827 252	+64,2
Appareils de mesure, d'essai et de navigation ; articles d'horlogerie	1,75	805 431	-0,4
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	1,69	777 488	+41,7

Construction aéronautique et spatiale : évolution des échanges de produits avec l'étranger de 2010 à 2022 en milliards d'euros



2. Activité économique

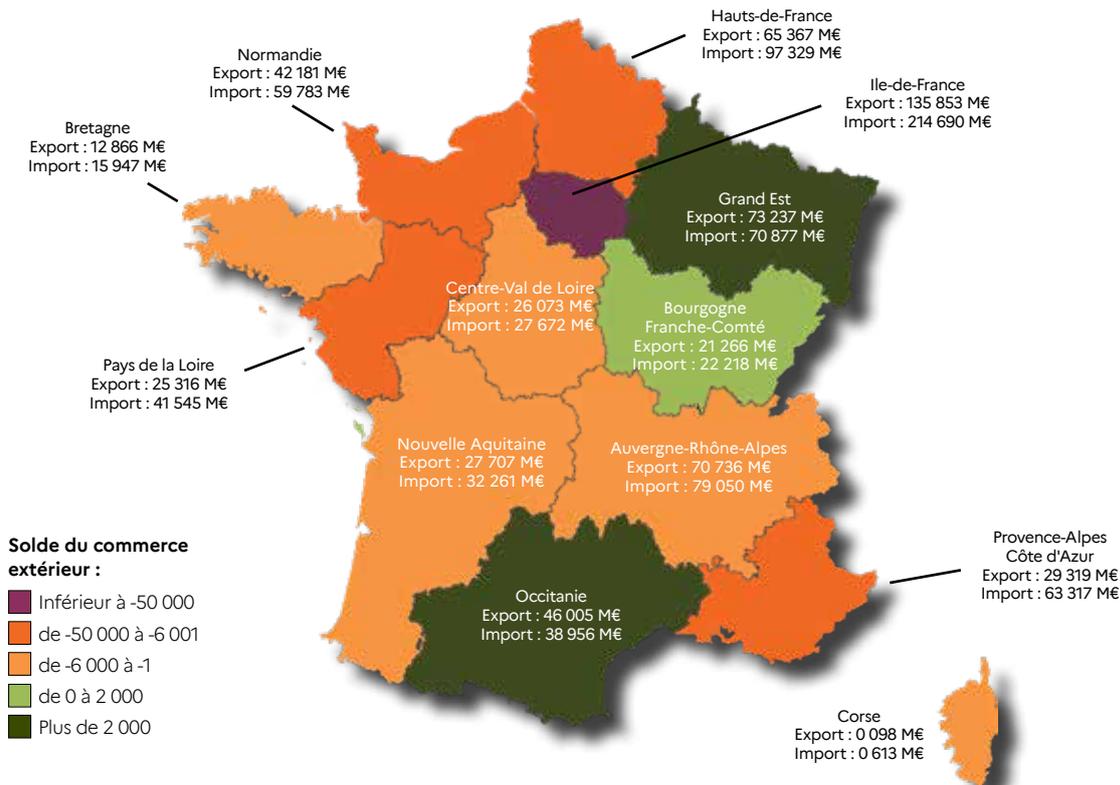


Commerce extérieur : solde par région en 2022

Source : Douanes - Données provisoires CAF/FAB hors matériel militaire. Nature des données : données CAF/FAB (pour les importations coût, assurance et fret compris jusqu'à la frontière nationale, pour les exportations, franco à bord à la frontière) hors matériel militaire. Exportations et importations à partir ou à destination de la zone d'étude. | fond de carte ©IGN

42

2 - Appareil productif





POLITIQUES D'INCLUSION SOCIALE

Politique de la Ville
Politiques du logement
Solidarités

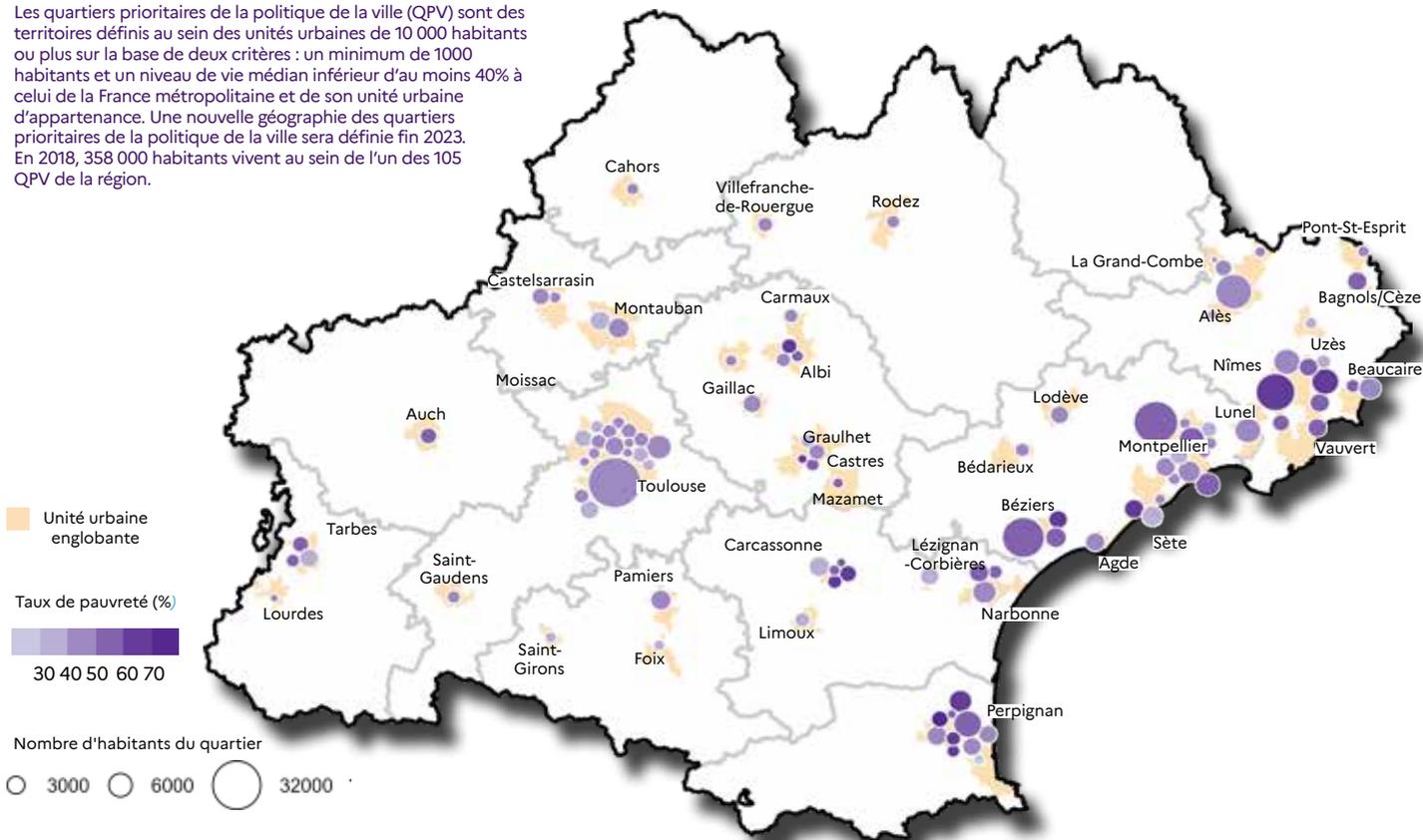
1. Politique de la Ville



Population et taux de pauvreté des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Sources : Insee, Recensement de la population 2018 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2019

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des territoires définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères : un minimum de 1000 habitants et un niveau de vie médian inférieur d'au moins 40% à celui de la France métropolitaine et de son unité urbaine d'appartenance. Une nouvelle géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville sera définie fin 2023. En 2018, 358 000 habitants vivent au sein de l'un des 105 QPV de la région.





1. Politique de la Ville

Caractéristiques socio-démographiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville

	Population vivant en QPV ¹			Taux de pauvreté ²	D.E. ABC ³	% de bénéficiaires parmi les allocataires vivant en QPV ⁴				
	Effectif	Part dans l'ensemble des QPV de la région	Part dans la population du département			Aides au logement	dont APL	AAH	APPA	ARSAS
Ariège	6 200	2,0%	4,1%	42,3	1 167	74	22	10	33	28
Aude	25 700	7,0%	6,9%	51	3 647 *	74 **	37 **	18 **	30 **	29 **
Aveyron	3 500	1,0%	1,3%	49	523	70	39	18	35	22
Gard	76 400	21,0%	10,2%	54,9	12 622 *	73	42	12	31	32
Haute-Garonne	70 100	20,0%	5,1%	45,9	10 730	71 **	50 **	15 **	32 **	22 **
Gers	2 400	1,0%	1,3%	59,6	216	75	70	21	29	27
Hérault	103 100	29,0%	8,9%	54,1	17 017	73	33	14 **	29	25
Lot	1 400	0,0%	0,8%	41,9	170	67	62	12	37	24
Lozère	0		0,0%							
Hautes-Pyrénées	8 000	2,0%	3,5%	49,2	1 311	77 **	63 **	19 **	33 **	23 **
Pyrénées-Orientales	30 200	8,0%	6,3%	55,5	3 930 *	75 **	34 **	15 **	24 **	37 **
Tarn	19 000	5,0%	4,9%	51,3	2 909	75	59	14	32	27
Tarn-et-Garonne	11 700	3,0%	4,5%	45,8	2 483	68	36	15	36	20
Occitanie	357 700	100,0%	6,1%	51,7	56 725	73	41	14	30	27

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Sources : 1. Insee, recensement de la population 2018. 2. Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018. 3. Demandeurs d'emploi ABC : Pôle Emploi-Dares, Statistiques trimestrielles du marché du travail au 4^{ème} trimestre 2022. 4. Cnaf, bénéficiaires des prestations légales au 31/12/21.

* Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C n'est pas disponible pour les quartiers Fleming La Reille (Carcassonne), Trescol - La Levade (La Grand-Combe), Saint Assisclé et Nouveau Logis (Perpignan). ** Aucun effectif d'allocataires n'est disponible pour les quartiers Fleming La Reille (Carcassonne), Rangueil (Toulouse), Ophite (Lourdes) et Saint Assisclé (Perpignan). Le nombre d'allocataires de l'AAH n'est pas disponible pour Pompignane (Montpellier).

2. Politiques du logement



Hébergement social : places installées au 31 décembre 2022 par catégorie d'établissement

Source : Dreetts

	Hébergements du Dispositif national d'accueil *			Hébergement généraliste**		Répartition des places d'hébergement généraliste		
	CADA ¹	HUDA ²	CPH ³	Ensemble**	dont CHRS ⁴	Hébergement d'urgence ⁴	Hébergement de stabilisation ⁴	Hébergement d'insertion ⁴
Ariège	202	65	27	182	82	138	0	44
Aude	320	123	60	412	123	286	3	123
Aveyron	204	39	60	110	90	51	8	51
Gard	599	238	50	738	252	497	57	184
Haute-Garonne	816	703	98	2 925	926	2 227	133	565
Gers	196	110	30	105	48	70	7	28
Hérault	741	686	60	1 366	597	859	63	444
Lot	189	72	20	140	85	79	0	61
Lozère	100	33	30	79	36	53	10	16
Hautes-Pyrénées	238	126	55	305	95	177	61	67
Pyrénées-Orientales	312	197	50	613	268	405	21	187
Tarn	260	97	30	131	87	42	11	78
Tarn-et-Garonne	259	21	33	294	85	204	24	66
Occitanie	4 436	2 510	603	7 400	2 774	5 088	398	1 914

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

*Hébergement pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. **Héb. généraliste : centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale + CHRS, hors places d'hôtel

1. CADA : Centres d'accueil de demandeurs d'asile
2. HUDA : Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
3. CPH : Centres provisoires d'hébergement
4. CHRS : Centres d'hébergement et de réinsertion sociale
5. En CHRS et Centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale



2. Politiques du logement

Logement accompagné : places installées au 31 décembre 2022 par catégorie d'établissement

Source : DreetS

	Maisons relais/Pensions de famille et résidences accueil	Autres résidences sociales	Foyers de jeunes travailleurs (FJT) ¹	Foyers de travailleurs migrants (FTM)	Places d'intermédiation locative créées de 2018 à 2022
Ariège	49	5	28	-	11
Aude	145	-	204	-	192
Aveyron	97	-	135	-	19
Gard	214	-	615	104	357
Haute-Garonne	354	1284	1203	17	691
Gers	36	25	122	-	118
Hérault	344	705	786	463	617
Lot	106	-	208	-	35
Lozère	37	-	-	-	40
Hautes-Pyrénées	119	-	129	-	122
Pyrénées-Orientales	115	127	116	-	313
Tarn	87	25	249	-	89
Tarn-et-Garonne	71	-	114	-	85
Occitanie	1 774	2 171	3 909	584	2 689

1. Conventonnés ou non en résidence sociale

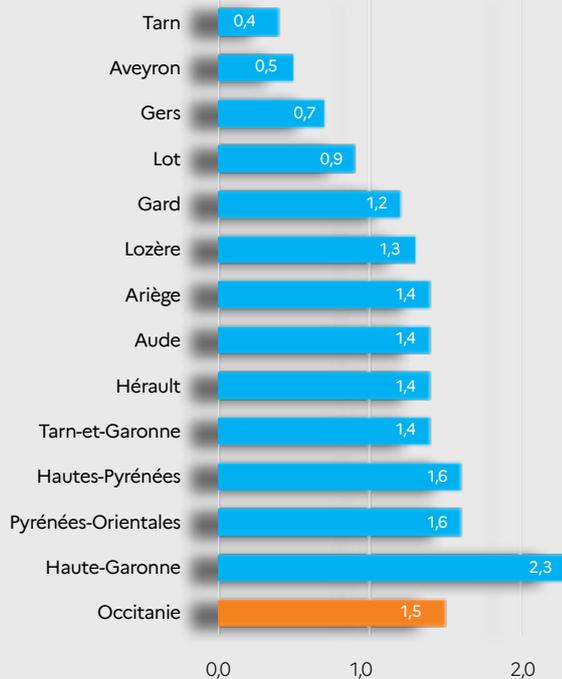
2. Politiques du logement



Hébergement social et logement accompagné au 31 décembre 2022

Taux d'équipement en places d'hébergement* pour 1 000 adultes de 20 ans et plus

Source : DREES ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimations de population 2021 ; DGCS



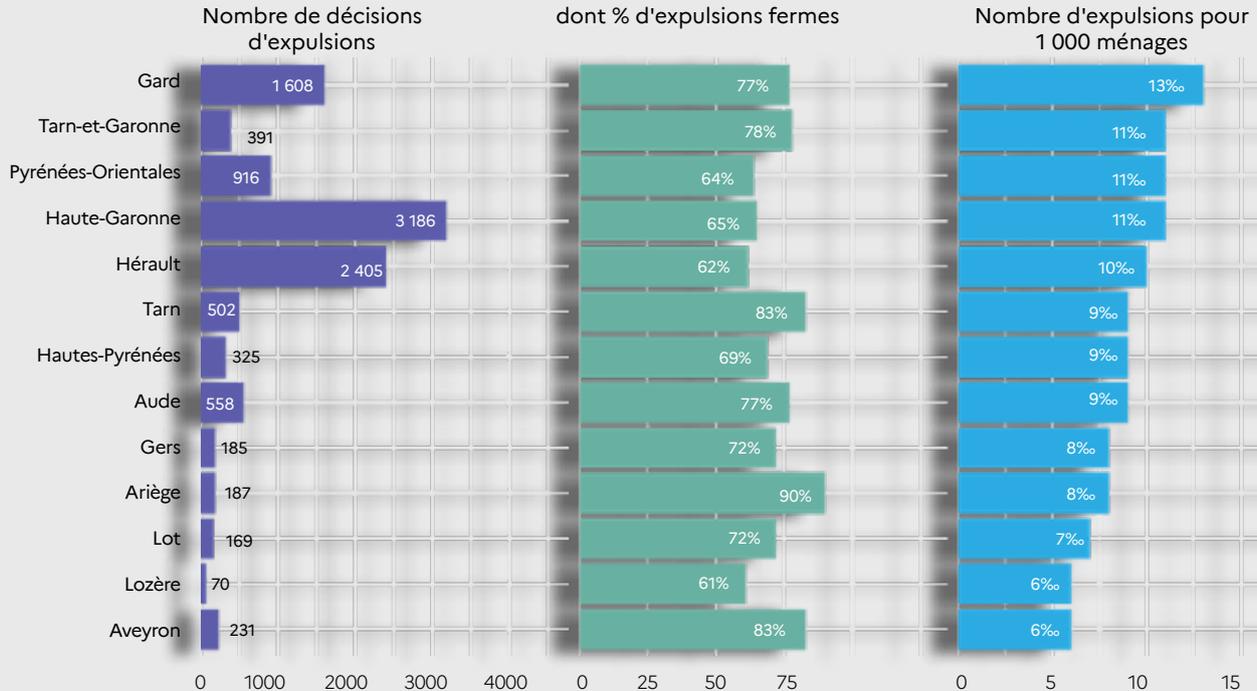
*Places d'hébergement en CHRS + centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale, hors places d'hôtel



2. Politiques du logement

Décisions d'expulsions locatives en 2019

Source : Ministère de la Justice - SG - SDSE, répertoire général civil 2019 ; Insee, recensement de la population.



En 2019, les juges des contentieux de la protection ont décidé de 10 733 expulsions locatives, soit un taux de 10 pour mille ménages résidant en Occitanie (contre 11 pour mille à l'échelle de la France métropolitaine).

2. Politiques du logement

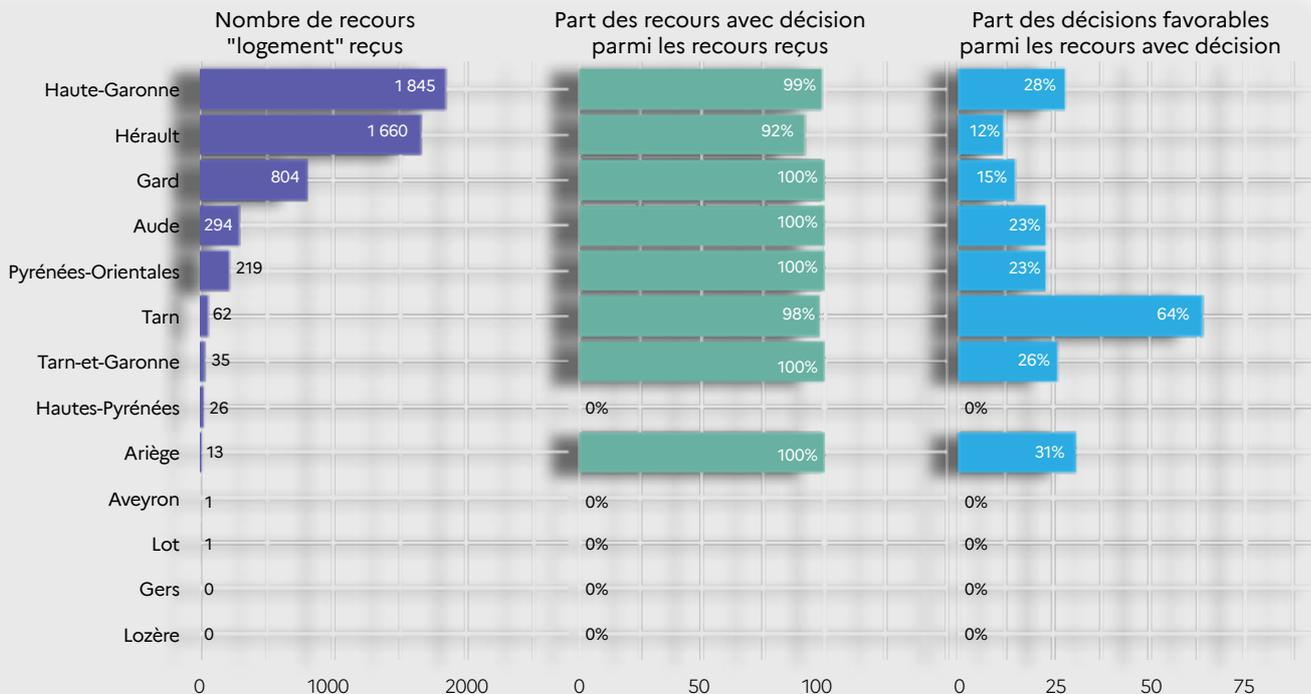


Recours au Droit au logement opposable (Dalo) en 2021

Source : Ministère de la cohésion des territoires, Infocentre Dalo.

La loi Dalo désigne l'État comme le garant du droit au logement.

La mise en oeuvre de cette garantie s'appuie sur un recours amiable et un recours contentieux.



En 2021, dans la région, 4 960 recours ont été reçus par les services de l'Etat. Parmi eux, 4 787 ont fait l'objet d'une décision, décision favorable pour 983 d'entre eux.



3. Solidarités

Dépenses brutes d'Aide Sociale en 2020

Source : DREES, Enquête Aide sociale 2020

	Dépenses brutes totales d'aide sociale*	Dont (en %) :			
		Aide sociale aux personnes âgées**	Aide sociale aux personnes handicapées**	Aide sociale à l'enfance	Dépenses d'allocations et d'insertion liées au RSA
Ariège	112	22	17	15	37
Aude	329	16	19	21	34
Aveyron	184	28	25	19	16
Gard	533	18	15	20	38
Haute-Garonne	899	17	22	21	27
Gers	153	27	24	21	19
Hérault	873	21	18	19	33
Lot	123	32	22	17	23
Lozère	51	24	28	18	17
Hautes-Pyrénées	185	33	19	16	22
Pyrénées-Orientales	375	17	16	17	41
Tarn	266	22	25	19	26
Tarn-et-Garonne	178	21	25	20	25
Occitanie	4 261	20	20	19	30
France métropolitaine	40 264	19	21	21	29

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

* en millions d'euros. ** Les dépenses d'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) et de prestation de compensation du handicap (PCH) pour les personnes de 60 ans ou plus sont intégrées aux dépenses à destination des personnes handicapées.

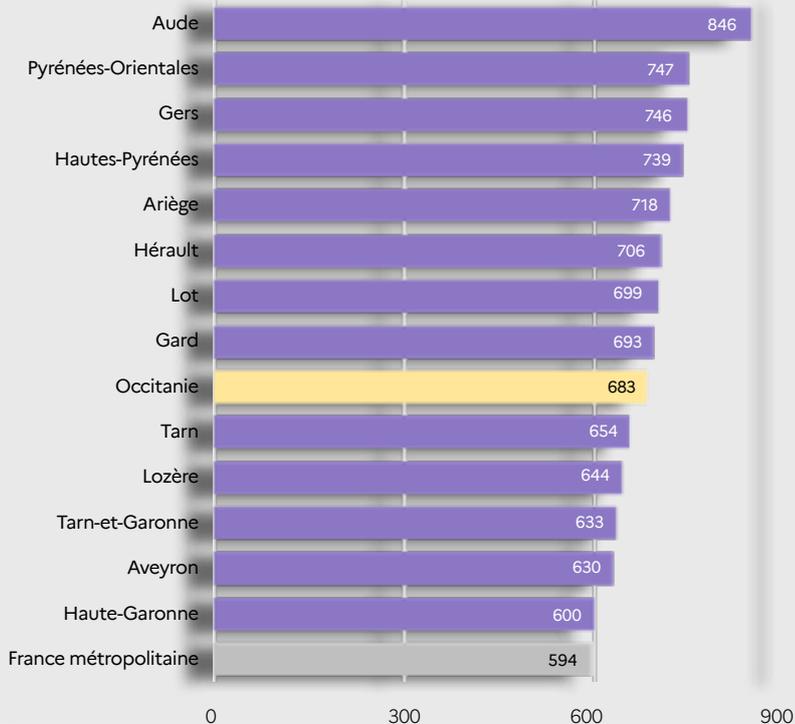
Les dépenses brutes s'entendent avant déduction des recouvrements auprès d'autres collectivités territoriales, des remboursements de participations et de prestations.

3. Solidarités



Dépenses totales nettes d'aide sociale par habitant en 2020 (en euros)

Source : DREES, Enquête Aide sociale 2020



Les dépenses nettes correspondent aux dépenses d'aide sociale des départements après déduction des récupérations et recouvrements, mais elles englobent les dépenses prises en charge par l'État par l'intermédiaire de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), du fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (FMDI) et de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE). Les dépenses d'aide sociale à l'hébergement des personnes âgées sont, y compris au sein des dépenses brutes, nettes des récupérations sur bénéficiaires, tiers payants et succession.



3. Solidarités

Allocataires des principaux minima sociaux et de la prime d'activité au 31 décembre 2021

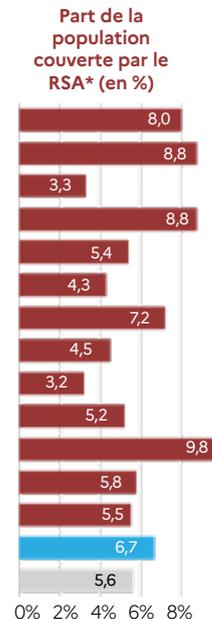
Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; Pôle emploi, Fichier national des allocataires ; MSA.

	Prime d'activité		Allocataires ASS		Allocataires AAH		Allocataires RSA	
	Nombre	Évolution ann. (%)						
Ariège	12 944	+2,6	1 070	-5,3	3 450	+0,9	6 666	-3,2
Aude	31 383	+1,9	2 790	-9,7	11 358	+4,6	16 067	-5,3
Aveyron	19 686	+0,8	1 010	-7,3	6 108	+0,1	4 623	-4,4
Gard	59 670	+0,1	5 060	-7,7	15 095	+2,0	31 432	-5,2
Haute-Garonne	112 337	+0,1	5 430	-6,7	28 847	+4,0	37 977	-6,2
Gers	12 986	-1,3	660	-13,2	4 788	+0,1	4 096	-4,7
Hérault	102 902	+2,3	8 350	-7,2	28 937	+1,7	42 157	-6,7
Lot	12 722	+1,1	870	-7,4	3 578	-0,8	4 260	-5,9
Lozère	6 039	-1,5	230	-11,5	2 918	+2,2	1 360	-5,7
Hauts-Pyrénées	17 061	+1,9	1 280	-9,9	7 027	+2,3	5 650	-7,0
Pyrénées-Orientales	43 594	+2,4	3 880	-11,4	12 323	+2,9	23 420	-4,1
Tarn	29 420	+1,7	2 000	-9,1	8 471	+0,2	10 639	-5,3
Tarn-et-Garonne	19 268	-0,1	1 100	-9,8	6 251	+0,4	6 452	-7,1
Occitanie	480 012	+1,1	33 730	-8,3	139 151	+2,2	194 799	-5,7
France métropolitaine	4 458 650	+0,7	291 870	-9,7	1 207 539	+1,2	1 726 540	-6,5
Part Occitanie / F.M.	10,7%		11,4%		11,4%		11,2%	

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

*Allocataire, conjoint et personnes à charge. Hors "RSA jeunes" à la charge de l'Etat.

Le RSA complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Ce dernier varie selon la composition du foyer et les éventuels revenus professionnels perçus. La prime d'activité est un complément de revenus d'activité destiné aux travailleurs percevant des revenus modestes. L'ASS garantit des ressources minimales aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ou ayant au moins 50 ans, bénéficiaire de l'assurance chômage et optant pour la perception de l'ASS (l'allocation d'assurance chômage s'arrêtant alors), sous certaines conditions de durée d'activité antérieure et de ressources. L'AAH garantit un revenu minimum aux personnes handicapées. Ce droit est ouvert dès lors que la personne ne peut bénéficier d'une pension de retraite, un avantage invalidité ou une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH. Son bénéfice est soumis à des conditions d'âge, d'incapacité, de résidence, de nationalité et de ressources.

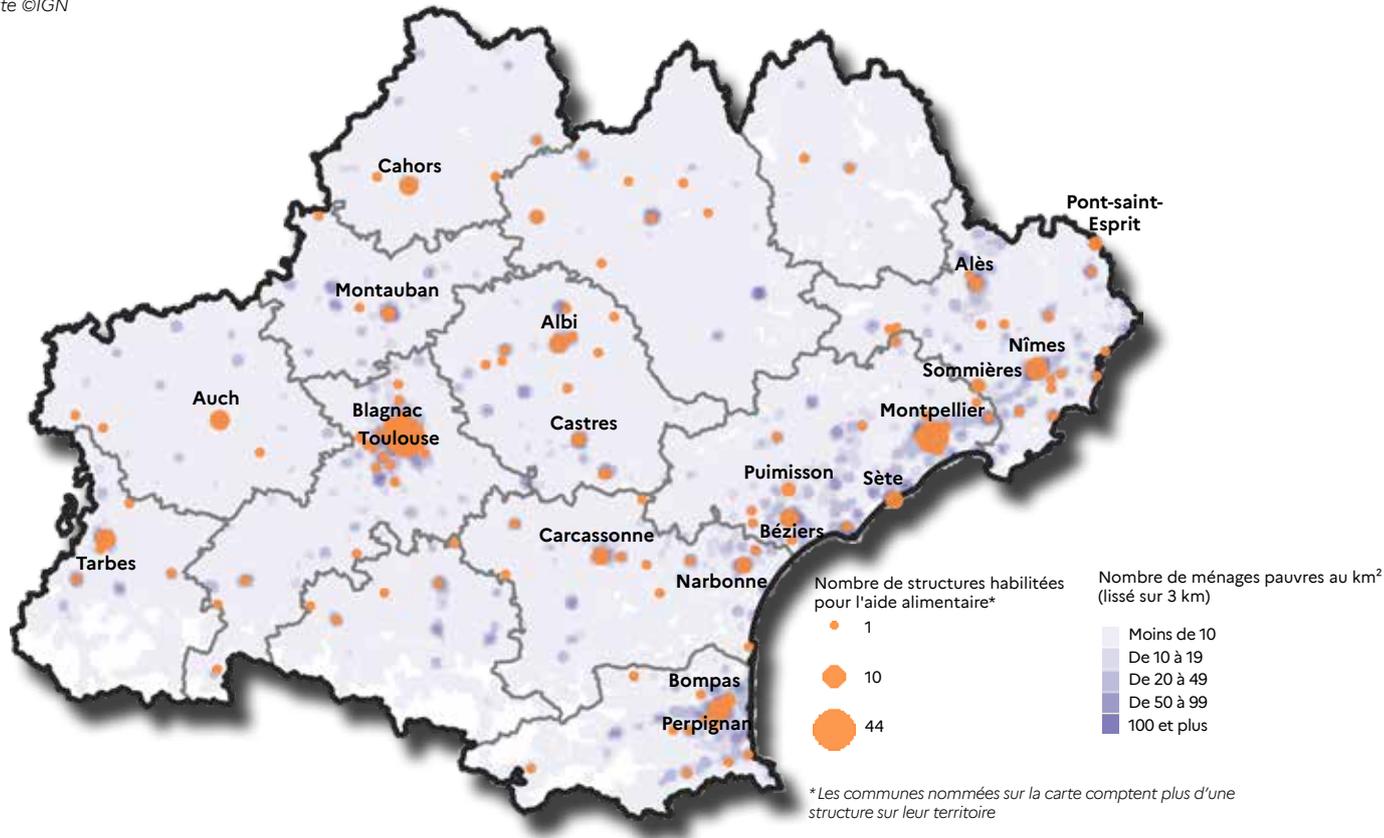


3. Solidarités



Aide alimentaire : implantation des structures habilitées à distribuer l'aide alimentaire en 2022

Sources : Dreets Occitanie, Liste des structures habilitées ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, données carryées à 1km. | fond de carte ©IGN





La protection des personnes vulnérables en 2021 : les Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

Les services mandataires au 31/12/2021

Source : DREETS, extraction FINESS réalisée en mars 2023

	Nombre de services mandataires ¹
Ariège	2
Aude	3
Aveyron	3
Gard ²	4
Haute-Garonne	9
Gers	2
Hérault	8
Lot	2
Lozère	3
Hautes-Pyrénées	2
Pyrénées-Orientales	2
Tarn	3
Tarn-et-Garonne	2
Occitanie	45

1 : associations (à 90%), CCAS.

2 : 3 services ont fusionné entre 2020 et 2021.

Nombre de personnes prises en charge par des mandataires au 31/12/2021

Source : DREES, enquête aide sociale, ISD ; DGCS

	Prise en charge par les services mandataires	Evolution sur 1 an	Prise en charge par les mandataires individuels	Evolution sur 1 an
Ariège	875	-3,3%	783	-3,5%
Aude	3 037	+3,5%	606	+5,0%
Aveyron	2 124	+0,1%	757	+6,4%
Gard	4 091	+16,6%	1 558	+4,0%
Haute-Garonne	3 659	-11,4%	4 095	-5,9%
Gers	2 131	+0,4%	464	+5,4%
Hérault	5 120	+1,3%	2 824	+10,7%
Lot	1 571	+1,4%	211	+8,2%
Lozère	1 522	+1,2%	227	+31,9%
Hautes-Pyrénées	1 590	+1,2%	607	-0,9%
Pyrénées-Orientales	2 817	+2,9%	587	-3,4%
Tarn	2 351	+3,2%	1 534	+1,9%
Tarn-et-Garonne	1 492	+1,2%	1 050	-2,8%
Occitanie	32 380	+1,5%	15 303	+5,1

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Lorsqu'une personne majeure est dans l'incapacité de se prendre en charge elle-même, en raison d'une altération de ses facultés personnelles, mentales ou corporelles médicalement constatées, le juge des contentieux de la protection (nouvelle dénomination du juge des tutelles) peut décider son placement sous un régime de protection légale (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle). Les principaux acteurs qui interviennent dans le cadre de la protection juridique des majeurs : la personne vulnérable, sa famille, le juge, le médecin, un mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM), et souvent des travailleurs sociaux. Lorsque les mesures de protection (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice) ne peuvent pas être confiées à un proche, elles sont exercées par un professionnel, appelé Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) détenteur d'un certificat national de compétences. Le mandataire peut travailler à titre individuel, en association ou comme préposé d'établissement.

3. Solidarités



La protection des personnes vulnérables en 2021 : les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial

Sources : DREETS, extraction FINISS au 31 décembre 2021 réalisée en mars 2023

	Nombre de services DPF ¹	Nombre de mesures au 31/12/2021
Ariège	1	17
Aude	1	81
Aveyron	1	31
Gard	2	146
Haute-Garonne	2	212
Gers	1	45
Hérault	3	225
Lot	2	16
Lozère	1	22
Hautes-Pyrénées	1	53
Pyrénées-Orientales	1	52
Tarn	1	81
Tarn-et-Garonne	1	64
Occitanie	18	1 045

1. généralement les services DPF sont gérés par des associations

DPF : le délégué aux prestations familiales intervient sur décision du juge pour enfants et met en œuvre, dans le strict respect du mandat, la **Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)**.

Dans le cadre de cette "mesure d'aide à la gestion du budget familial", le délégué aux prestations familiales prend toutes les décisions permettant de rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations répondant aux besoins liés à la santé et à l'éducation de l'enfant. Il donne des conseils pour permettre aux parents de surmonter leurs difficultés budgétaires et financières et les soutient dans leurs fonctions parentales. Ce professionnel intervient toujours pour une période déterminée et rend compte de son activité au juge.



POLITIQUES D'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Politiques d'emploi
Formation professionnelle
Fonds social européen

1. Politiques d'emploi



Les entrées en contrat d'apprentissage en 2022

Source : DARES - Extrapro et SI de certains OPCO, données extraites le 15/03/2023 - Nombres arrondis à la dizaine

	Entrées ¹	dont secteur public	Hommes	Femmes	Travailleurs handicapés	Evolution 2021-2022	Evolution par rapport à 2018 ²
Ariège	1 170	2,9%	62,1%	37,9%	3,5%	+ 0,1%	+ 105,3%
Aude	3 790	2,3%	57,4%	42,6%	2,8%	+ 11,6%	+ 114,5%
Aveyron	2 550	2,0%	63,4%	36,6%	3,0%	+ 5,0%	+ 64,8%
Gard	7 320	2,3%	56,6%	43,4%	1,8%	+ 5,8%	+ 125,7%
Haute-Garonne	21 790	2,9%	52,8%	47,2%	2,1%	+ 18,3%	+ 267,7%
Gers	1 590	3,3%	64,7%	35,3%	2,5%	+ 11,8%	+ 94,0%
Hérault	17 910	2,1%	53,5%	46,5%	1,6%	+ 13,8%	+ 247,3%
Lot	1 460	3,1%	64,9%	35,1%	2,7%	+ 6,0%	+ 87,1%
Lozère	660	1,8%	67,3%	32,7%	5,6%	+ 2,2%	+ 97,0%
Hautes-Pyrénées	2 010	3,1%	61,7%	38,3%	2,5%	+ 12,0%	+ 122,3%
Pyrénées-Orientales	6 570	1,5%	58,1%	41,9%	1,9%	+ 17,3%	+ 209,4%
Tarn	3 660	2,5%	60,4%	39,6%	3,0%	+ 8,2%	+ 110,2%
Tarn-et-Garonne	2 390	2,4%	60,3%	39,7%	2,3%	+ 12,8%	+ 161,1%
Occitanie	72 850	2,4%	56,1%	43,9%	2,1%	+ 13,1%	+ 182,1%
France métropolitaine	815 690	3,1%	54,8%	45,2%	1,4%	+ 13,6%	+ 158,3%
Part Occitanie/ F.M.	8,9%						

1. Note : 45% des entrées en apprentissage ont lieu au mois de septembre. - 2. Avant la réforme de l'apprentissage.

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

En 2018, une grande réforme de l'apprentissage a été adoptée. Cette loi a permis d'assouplir les conditions d'entrées en apprentissage (augmentation de l'âge maximal de 25 à 29 ans, entrées désormais possibles à toutes périodes de l'année...), de revaloriser les salaires des apprentis et de simplifier les démarches d'aide aux employeurs.

Dans le cadre du plan de relance de 2020, une aide exceptionnelle destinée aux entreprises a également été créée pour inciter à l'embauche de nouveaux apprentis. Cette aide était de 5 000 euros pour un apprenti mineur et 8 000 euros pour un apprenti majeur recruté entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2022. Elle est désormais remplacée par une aide de 6 000 euros. Cette réforme a eu pour conséquence une très forte augmentation du recrutement d'apprentis.



1. Politiques d'emploi

Les entrées en contrat d'apprentissage en 2022

Source : DARES - Extrapro et SI de certains OPCO, données extraites le 15/03/2023

Profil des apprentis lors de l'entrée en apprentissage

	< 18 ans	18 - 25 ans	26 ans et plus	Sans diplôme	CAP/BEP	Bac	Supérieur
Ariège	31,8%	60,3%	8,0%	33,5%	14,3%	29,4%	22,8%
Aude	28,3%	63,8%	7,9%	29,6%	13,3%	36,7%	20,4%
Aveyron	27,4%	66,7%	5,9%	25,6%	12,6%	34,2%	27,6%
Gard	22,3%	70,7%	7,0%	23,8%	12,1%	36,6%	27,6%
Haute-Garonne	11,6%	78,6%	9,7%	12,6%	7,1%	33,1%	47,2%
Gers	28,2%	65,9%	6,0%	26,9%	13,1%	32,6%	27,4%
Hérault	13,8%	77,4%	8,8%	15,2%	8,6%	37,5%	38,6%
Lot	32,6%	61,3%	6,1%	32,0%	15,3%	29,0%	23,7%
Lozère	31,3%	61,3%	7,4%	32,1%	15,6%	29,4%	22,9%
Hautes-Pyrénées	27,1%	66,2%	6,8%	27,6%	12,7%	32,3%	27,4%
Pyrénées-Orientales	20,1%	70,0%	9,9%	25,7%	15,2%	36,9%	22,2%
Tarn	27,6%	65,7%	6,8%	27,1%	13,7%	34,1%	25,1%
Tarn-et-Garonne	29,5%	63,5%	7,0%	28,0%	12,2%	32,3%	27,5%
Occitanie	18,5%	73,0%	8,5%	19,7%	10,4%	34,9%	35,0%
France métropolitaine	19,0%	74,0%	7,0%	18,1%	9,2%	33,4%	39,4%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquies un diplôme d'état ou un titre à finalité professionnelle.

L'apprentissage repose sur le principe d'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou dans un organisme de formation et enseignement du métier chez un employeur.

1. Politiques d'emploi



Les entrées en contrat d'apprentissage en 2022

Source : DARES - Extrapro et SI de certains OPCO, données extraites le 15/03/2023

Répartition des entrées par secteur d'activité

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non-marchand
Ariège	5,4%	15,2%	19,9%	52,0%	7,5%
Aude	4,0%	10,2%	13,6%	63,4%	8,8%
Aveyron	8,2%	17,2%	13,7%	52,0%	8,9%
Gard	2,6%	13,4%	13,5%	62,1%	8,3%
Haute-Garonne	0,6%	12,9%	8,9%	67,8%	9,7%
Gers	10,4%	14,4%	13,2%	55,9%	6,1%
Hérault	1,5%	8,8%	10,6%	70,9%	8,2%
Lot	8,1%	19,0%	13,9%	51,7%	7,3%
Lozère	9,4%	10,8%	18,2%	51,5%	10,1%
Hautes-Pyrénées	3,2%	21,2%	13,2%	54,8%	7,7%
Pyrénées-Orientales	1,2%	8,5%	14,3%	68,0%	7,9%
Tarn	4,1%	16,3%	14,2%	56,8%	8,6%
Tarn-et-Garonne	3,4%	16,2%	13,2%	59,7%	7,5%
Occitanie	2,4%	12,2%	11,6%	65,1%	8,6%
France métropolitaine	2,3%	13,7%	10,3%	65,2%	8,4%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.



1. Politiques d'emploi

Les contrats d'apprentissage en 2022

Source : DARES - Extrapro et SI de certains OPCO, données extraites le 15/03/2023

Répartition des entrées en apprentissage par taille d'entreprise

	5 salariés ou moins	6 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 salariés ou plus
Ariège	42,5%	38,7%	8,7%	10,1%
Aude	46,3%	36,3%	6,8%	10,6%
Aveyron	42,3%	35,0%	10,5%	12,2%
Gard	46,0%	30,0%	8,5%	15,5%
Haute-Garonne	32,5%	30,3%	10,0%	27,2%
Gers	47,0%	31,9%	10,1%	11,0%
Hérault	43,3%	31,9%	9,0%	15,8%
Lot	44,3%	29,2%	10,8%	15,7%
Lozère	45,9%	35,5%	8,7%	9,9%
Hautes-Pyrénées	38,1%	35,5%	9,8%	16,5%
Pyrénées-Orientales	45,8%	35,7%	8,2%	10,3%
Tarn	45,2%	33,7%	8,5%	12,5%
Tarn-et-Garonne	41,6%	32,1%	11,3%	15,0%
Occitanie	40,7%	32,2%	9,2%	17,9%
France métropolitaine	33,2%	30,8%	11,5%	24,4%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

1. Politiques d'emploi



Les contrats de professionnalisation en 2022

Source : DARES

Nombre de contrats de professionnalisation débutés en 2022 par secteur d'activité

	Nombre de contrats	Evolution annuelle	Répartition des contrats par secteurs (%)				
			Agriculture	Construction	Industrie	Tertiaire marchand	Tertiaire non-marchand
Ariège	79	- 23,3%	0,0%	8,5%	14,8%	58,6%	18,1%
Aude	360	+17,6%	2,8%	1,8%	37,2%	45,0%	13,2%
Aveyron	391	+8,3%	ss	ss	16,8%	65,6%	9,8%
Gard	922	+5,3%	0,0%	5,0%	11,4%	69,0%	14,6%
Haute-Garonne	3 464	+10,5%	ss	ss	7,4%	77,7%	10,7%
Gers	264	- 6,7%	3,1%	2,1%	10,0%	78,1%	6,7%
Hérault	2 036	+11,1%	0,7%	4,8%	6,9%	74,3%	13,3%
Lot	241	+5,7%	ss	ss	15,5%	75,4%	4,5%
Lozère	54	+22,7%	ss	ss	13,0%	36,1%	42,9%
Hautes-Pyrénées	287	+17,1%	ss	ss	17,8%	64,1%	10,8%
Pyrénées-Orientales	706	+21,7%	5,9%	3,4%	3,7%	68,1%	18,8%
Tarn	502	- 4,6%	3,1%	10,9%	28,5%	45,4%	12,2%
Tarn-et-Garonne	235	- 7,1%	ss	ss	9,8%	62,9%	21,8%
Occitanie	9 541	+8,8%	1,1%	4,8%	10,8%	70,8%	12,6%
France métropolitaine	119 253	+0,5%	0,9%	5,2%	12,5%	70,8%	10,5%
Part Occitanie/ F.M.	8,0%		9,4%	7,3%	6,9%	8,0%	9,6%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié.

Il permet l'acquisition – dans le cadre de la formation continue – d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.



1. Politiques d'emploi

Les contrats de professionnalisation en 2022

Source : DARES

Répartition des entrées en contrat de professionnalisation en 2022 par niveau de diplôme antérieur

	Nombre de contrats	Niveau de diplôme antérieur (%)		
		Infra-bac	Bac	Supérieur
Ariège	79	30,1%	39,5%	30,4%
Aude	360	38,2%	28,3%	33,2%
Aveyron	391	23,4%	34,8%	41,8%
Gard	922	36,6%	31,9%	31,5%
Haute-Garonne	3 464	29,5%	29,0%	39,6%
Gers	264	37,4%	30,7%	31,9%
Hérault	2 036	34,4%	29,4%	35,6%
Lot	241	37,8%	28,1%	34,1%
Lozère	54	40,9%	27,0%	32,1%
Hautes-Pyrénées	287	30,6%	37,7%	31,7%
Pyrénées-Orientales	706	42,6%	37,1%	20,3%
Tarn	502	40,3%	34,1%	25,6%
Tarn-et-Garonne	235	29,1%	33,4%	37,5%
Occitanie	9 541	33,4%	30,9%	34,9%
France métropolitaine	119 253	34,7%	30,3%	34,9%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

1. Politiques d'emploi



Les contrats de professionnalisation en 2022

Source : DARES

Profil des alternants

Hommes



52,5%

Femmes



47,5%

Travailleurs
handicapés

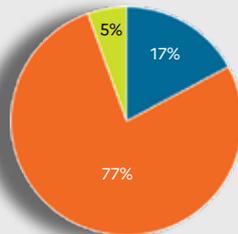


2,3%

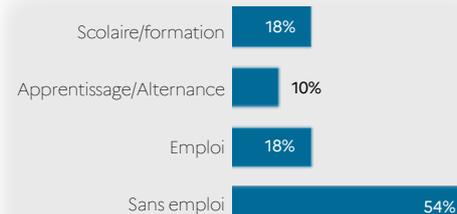
Profil des alternants lors de la signature du contrat de professionnalisation

Répartition des entrées par contrat de travail

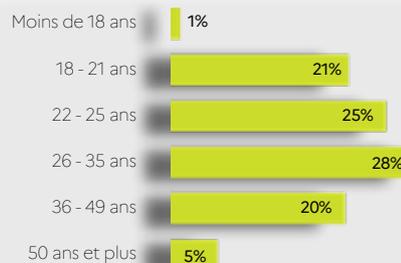
■ CDD ■ Travail temporaire ■ CDI



Répartition des entrées par situation antérieure



Répartition des entrées par tranche d'âge





1. Politiques d'emploi

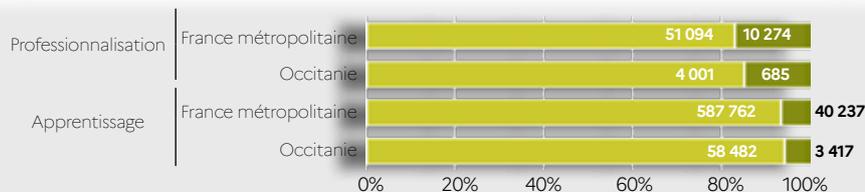
Aide à l'entrée en alternance à fin 2022 (en cumul depuis le début de la mesure)

Source : DGEFP – POP

	Aide exceptionnelle (1 ^{ère} année) ¹		Aide unique ²
	Apprentissage	Professionalisation	
Ariège	2 778	85	2 412
Aude	8 152	232	6 145
Aveyron	6 008	416	4 604
Gard	16 644	1 043	10 428
Haute-Garonne	41 616	3 422	17 419
Gers	3 638	248	2 806
Hérault	37 538	1 978	17 247
Lot	3 365	181	2 836
Lozère	1 526	44	1 338
Hautes-Pyrénées	4 229	239	3 047
Pyrénées-Orientales	13 742	535	9 937
Tarn	8 347	457	6 089
Tarn-et-Garonne	5 144	263	3 568
Occitanie	152 727	9 143	87 876
France métropolitaine	1 620 072	133 589	

Nombre d'employeurs bénéficiaires

- Employeurs de moins de 250 salariés
- Employeurs de plus de 250 salariés



1. Pour tout contrat d'apprentissage ou de professionnalisation conclu jusqu'au 31 décembre 2022, les employeurs bénéficient la **première année de contrat d'une aide exceptionnelle à l'embauche d'apprentis (AEA)**. Cette aide, de 5 000€ pour l'embauche d'un mineur et de 8 000€ pour l'embauche d'un majeur, s'applique à chaque contrat conclu. Ce dispositif est remplacé en 2023 par une aide de 6 000€.

2. Les autres années du contrat d'apprentissage sont couvertes par l'**aide unique**, pour les entreprises éligibles. Cette aide concerne les contrats conclus entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2022 et remplace les dispositifs suivants :

- l'aide TPE jeunes apprentis
- la prime régionale à l'apprentissage pour les TPE
- l'aide régionale au recrutement d'un apprenti supplémentaire
- le crédit d'impôt apprentissage

1. Politiques d'emploi



Les contrats aidés en 2022 : entrées en PEC, CIE et Emplois francs

Source : DARES Bases CUI- Pôle Emploi

	PEC	CIE	Emplois francs
Ariège	239	88	41
Aude	464	271	97
Aveyron	241	115	26
Gard	645	401	333
Haute-Garonne	1 059	972	377
Gers	168	110	6
Hérault	1 258	886	484
Lot	254	84	10
Lozère	112	23	0
Hautes-Pyrénées	470	147	34
Pyrénées-Orientales	743	683	140
Tarn	458	283	117
Tarn-et-Garonne	384	169	60
Occitanie	6 496	4 232	1 725
France métropolitaine	58 546	44 915	24 483
Part Occitanie / F.M.	11%	9%	7%

Parcours emploi compétences (PEC) :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. Le parcours emploi compétences (PEC) est autorisé uniquement dans le secteur non-marchand (employeurs publics et associations). Il doit être mis en place pour au moins 9 mois.

Il prévoit :

- l'acquisition de compétences transférables qui répondent à des besoins du bassin d'emploi ou à d'autres métiers qui recrutent ;
- un accompagnement ;
- l'accès à la formation ;
- et une aide financière aux employeurs sélectionnés pour leur capacité d'insertion (entre 30 % et 60 % du Smic brut selon la décision du préfet de région).

Contrat Initiative Emploi (CIE) :

Contrat aidé dans le secteur marchand destiné aux jeunes éloignés de l'emploi de moins de 26 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés).

Emplois francs :

Dispositif d'aide à l'embauche d'une personne résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.



1. Politiques d'emploi

Contrats aidés en 2022 : publics entrant en PEC selon le département de l'employeur

Source : DARES Bases CUI- Pôle Emploi

	Entrées	Caractéristiques des publics embauchés en PEC (%)					
		Hommes	Femmes	Jusqu'à 30 ans	Plus de 30 ans	Travailleurs Handicapés	DELD ²
Ariège	239	37,6	62,4	25,1	74,9	19,7	70,3
Aude	464	39,4	60,6	32,7	67,3	21,3	66,4
Aveyron	241	33,6	66,4	33,2	66,8	18,7	52,3
Gard	645	30,5	69,5	36,4	63,6	23,9	67,6
Haute-Garonne	1 059	32,1	67,9	46,8	53,2	21,2	64,2
Gers	168	32,1	67,9	29,1	70,9	30,4	61,9
Hérault	1 258	36,4	63,6	39,7	60,3	23,1	66,5
Lot	254	40,2	59,8	35,0	65,0	32,3	66,1
Lozère	112	42,0	58,0	31,2	68,8	34,9	43,8
Hautes-Pyrénées	470	38,6	61,4	34,1	65,9	21,1	59,7
Pyrénées-Orientales	743	48,1	51,9	35,9	64,1	18,3	64,3
Tarn	458	30,6	69,4	34,5	65,5	24,1	60,4
Tarn-et-Garonne	384	32,6	67,4	33,9	66,1	22,7	65,0
Occitanie	6 496	36,3	63,7	37,1	62,9	22,6	64,1
France métropolitaine	58 546	33,7	66,3	41,3	58,7	15,8	57,1
Part Occitanie / F.M.	11%	12%	11%	10%	12%	16%	24%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

1. Les montants engagés peuvent être dépensés sur plusieurs années.

2. Demandeurs d'Emploi de Longue Durée.

1. Politiques d'emploi



Dispositifs jeunes en 2022 en Occitanie : nombre d'entrées dans les dispositifs

Source : POP; Dares CUI

	PACEA ¹	Garantie jeunes ¹	CEJ ¹		AIJ ¹	PEC jeunes ²	CIE jeunes ²
			Missions locales	Pôle Emploi			
Ariège	332	80	390	325	612	42	72
Aude	1 684	249	1 451	684	1 091	115	261
Aveyron	671	103	481	401	516	67	114
Gard	3 974	478	2 669	1 487	1 198	188	398
Haute-Garonne	8 606	641	4 627	2 373	3 150	365	943
Gers	619	103	464	234	249	44	108
Hérault	10 481	836	4 682	1 951	3 232	412	867
Lot	674	217	440	230	295	69	83
Lozère	405	24	168	48	108	27	23
Hautes-Pyrénées	1 301	180	1 060	379	213	127	125
Pyrénées-Orientales	6 079	314	2 055	815	1 171	199	517
Tarn	1 812	204	1 224	621	709	121	281
Tarn-et-Garonne	759	102	732	452	525	89	165
Occitanie	37 397	3 531	20 443	10 000	13 069	1 865	3 957
France métropolitaine	240 017	23 198	157 914	100 604	134 066	18 645	42 520
Part Occitanie /France métró.	16%	15%	13%	10%	10%	10%	9%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.
Voir la description des dispositifs en page suivante.

1. Source DGEFP, POP - 2. Source DARES, bases CUI

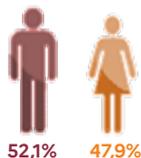


1. Politiques d'emploi

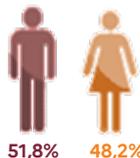
Dispositifs jeunes en 2022 en Occitanie : PACEA, Garantie Jeunes / CEJ

Source : POP ; ARML, i-Milo

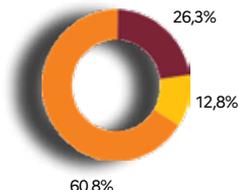
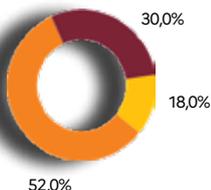
PACEA



Garantie Jeunes et CEJ



■ Moins de 18 ans ■ De 18 à 21 ans ■ Plus de 21 ans



Habitant en QPV	15,9%
Habitant en ZRR	17,6%
en situation de handicap	4,0%

Habitant en QPV	18,8%
Habitant en ZRR	21,2%
en situation de handicap	4,9%

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie : le PACEA est un parcours d'insertion professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans suivis par les missions locales. Il s'agit d'un dispositif modulable et adaptable selon les besoins du jeune, d'une durée maximale de 24 mois consécutifs qui débute par un entretien initial suivi de plusieurs phases d'accompagnement successives.

La Garantie jeunes, un accompagnement intensif et collectif d'une durée de douze mois, qui constituait une modalité spécifique du PACEA, a été remplacée par le contrat d'engagement jeune depuis le 1er mars 2022.

Contrat engagement jeune (CEJ) : il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus pour les jeunes en situation de handicap), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Il est mis en œuvre par Pôle emploi et les Missions locales. Le CEJ a un objectif de remettre en activité les jeunes le plus vite possible, grâce à plus de formations, de stages, d'immersions en entreprise. Le parcours proposé dure de 6 à 12 mois en fonction du profil des jeunes, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver le bon emploi. En signant un contrat d'engagement jeune, les jeunes bénéficient :

- d'un accompagnement par un conseiller dédié qui les suit tout au long de leur parcours et jusqu'à ce qu'ils accèdent à un emploi durable
- d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités, qu'il s'agisse d'activités individuelles, collectives ou en autonomie encadrée, reposant sur l'offre de service de Pôle emploi et des Missions locales
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

CIE jeunes : le Contrat Initiative Emploi dans le secteur marchand, contrat aidé en faveur des jeunes favorisant une mise en situation professionnelle, un accompagnement et l'acquisition de compétence auprès d'employeurs de droit commun

Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) : dispositif d'une durée de 3 à 6 mois mis en place par Pôle emploi pour aider les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans à retrouver plus rapidement un emploi.

1. Politiques d'emploi



Les jeunes de moins de 26 ans accompagnés en Missions Locales en 2022

Source : ARML, i-Milo

Caractéristiques des jeunes accompagnés en mission locale (%)

	Ensemble des jeunes accompagnés	Evolution annuelle	Niveau de formation infra CAP/BEP ¹	Résident en QPV ²	Résident en ZRR ³	Femme	Homme
Ariège	2 099	-11,4%	51,2%	15,0%	58,5%	48,9%	51,1%
Aude	8 386	-1,2%	54,1%	19,5%	26,2%	48,2%	51,8%
Aveyron	2 809	-5,1%	42,0%	6,2%	89,7%	46,0%	54,0%
Gard	13 617	-7,7%	51,9%	26,9%	4,9%	46,7%	53,3%
Haute-Garonne	20 711	+2,0%	49,4%	14,1%	8,1%	48,0%	52,0%
Gers	2 420	-3,2%	54,3%	4,2%	58,6%	46,0%	54,0%
Hérault	29 269	-0,3%	43,6%	19,0%	8,6%	47,7%	52,3%
Lot	2 392	-3,6%	51,6%	2,6%	92,1%	45,9%	54,1%
Lozère	1 426	+3,9%	45,5%	0,2%	98,9%	47,3%	52,7%
Hautes-Pyrénées	5 020	-5,0%	47,7%	9,5%	37,5%	47,0%	53,0%
Pyrénées-Orientales	14 280	+5,4%	51,8%	14,1%	11,5%	46,8%	53,2%
Tarn	6 421	+0,9%	49,4%	15,2%	38,9%	47,7%	52,3%
Tarn-et-Garonne	3 721	-7,2%	54,3%	12,5%	26,0%	49,0%	51,0%
Occitanie	112 571	-1,1%	48,9%	16,3%	20,3%	47,5%	52,5%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

1. Sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale

2. QPV : Quartier prioritaire politique de la ville (cf. page 45)

3. ZRR : zone de revitalisation rurale



1. Politiques d'emploi

Insertion par l'activité économique : les salariés en insertion en 2022

Source : Dares

Nombre de salariés en parcours d'insertion¹ selon le type de dispositif, au lieu d'implantation de la structure

	ACI	AI	EI	ETTI	Total	Evol. annuelle
Ariège	529	158	107	0	794	+3,7%
Aude	1 084	455	103	420	2 062	-0,5%
Aveyron	280	1 149	20	30	1 479	+3,0%
Gard	1 197	577	218	285	2 277	-6,1%
Haute-Garonne	962	878	821	524	3 185	-0,7%
Gers	490	279	88	215	1 072	-4,5%
Hérault	1 407	889	475	635	3 406	-6,6%
Lot	247	397	29	17	690	-9,6%
Lozère	90	260	18	172	539	+6,5%
Hautes-Pyrénées	511	293	59	131	994	+3,4%
Pyrénées-Orientales	1 004	562	163	138	1 867	+5,1%
Tarn	684	155	288	351	1 477	-7,3%
Tarn-et-Garonne	440	209	56	230	935	-1,3%
Occitanie	8 923	6 260	2 445	3 148	20 777	-2,1%

¹ Un salarié est considéré en insertion s'il a travaillé au moins une heure au cours de l'année (AI et ETTI) ou si son contrat est en cours (ACI et EI).

Carte interactive :



Les caractéristiques des salariés en parcours d'insertion par structure

	ACI	AI	EI	ETTI	Ensemble IAE
DE de longue durée	58,0%	44,3%	55,8%	37,5%	50,5%
Bénéficiaires du RSA	53,1%	23,1%	31,7%	19,2%	36,4%
Résidents d'un QPV	20,4%	14,4%	27,6%	24,5%	20,1%
Travailleurs handicapés	9,1%	8,2%	8,1%	4,2%	8,0%
Femmes	37,3%	62,7%	31,1%	15,6%	41,0%
Non diplômés	31,1%	34,9%	39,8%	42,2%	34,9%

Note de lecture : 58,0% des salariés en ACI sont demandeurs d'emploi de longue durée et 14,4% des salariés en AI résident dans un quartier prioritaire de la ville.

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé et d'une activité professionnelle pour faciliter leur retour vers l'emploi.

4 types de structures spécialisées (SIAE) conventionnées accueillent et accompagnent ces personnes avec l'aide financière de l'Etat : les ACI (Ateliers et Chantiers d'insertion), AI (Associations Intermédiaires), EI (Entreprises d'Insertion) et ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion).

1. Politiques d'emploi

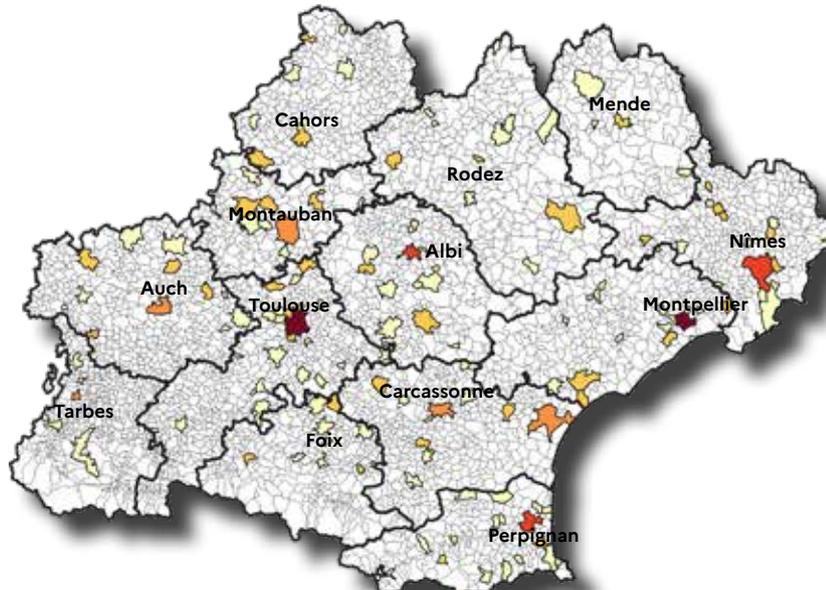
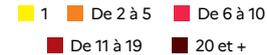


Insertion par l'activité économique : implantation des structures de l'IAE (SIAE) en 2022

Source : Dares | fond de carte ©IGN

Les communes d'implantation des SIAE :

Nombre de structures conventionnées par commune :



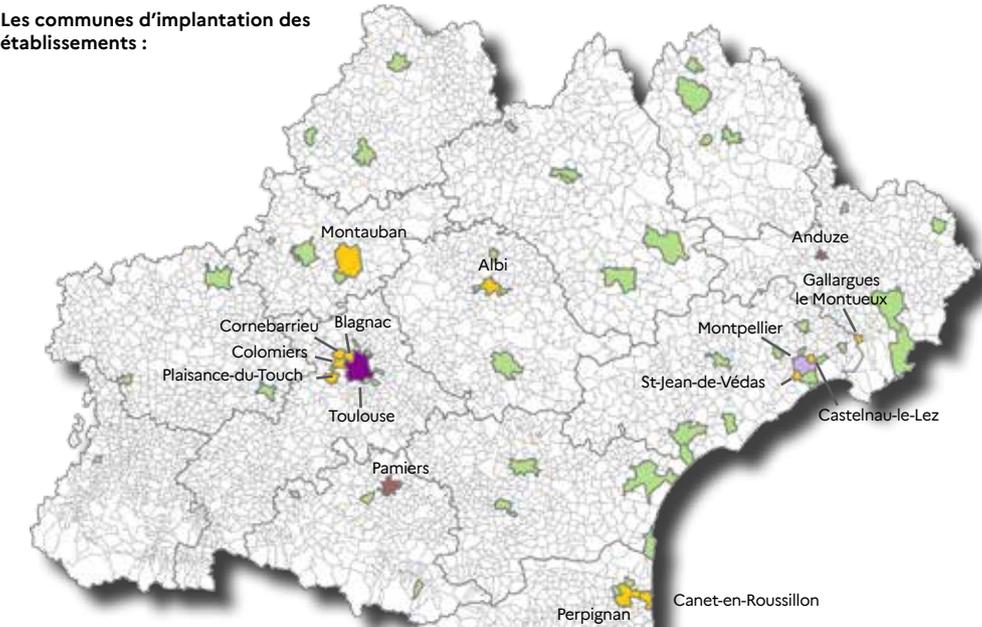


1. Politiques d'emploi

Les entreprises adaptées : implantation au 31 décembre 2022

Source : Dreets pôle 3E | fond de carte ©IGN

Les communes d'implantation des établissements :



- Nombre de structures par commune :
- 1 structure (52 communes)
 - 2 structures (11 communes)
 - 3 structures (Pamiers (09), Anduze (30))
 - 5 structures (Montpellier)
 - 8 structures (Toulouse)

Nombre de structures et de postes TH en équivalent-temps plein (ETP) par département d'implantation :

	Entreprises	Etablissements	Postes TH en ETP
Ariège	3	6	95
Aude	4	4	56
Aveyron	5	5	144
Gard	9	9	205
Haute-Garonne	20	23	983
Gers	2	2	15
Hérault	20	20	397
Lot	2	2	2
Lozère	4	4	67
Hauts-Pyrénées	1	1	20
Pyrénées-Orientales	6	6	67
Tarn	6	6	109
Tarn-et-Garonne	5	5	104
Occitanie	87	93	2 262

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

L'entreprise adaptée permet à un travailleur handicapé d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à ses capacités. La spécificité de l'entreprise adaptée est d'employer au moins 55% de travailleurs handicapés. Le travailleur handicapé a le statut de salarié et est soumis aux mêmes règles que les autres salariés.

2. Formation professionnelle



Les organismes de formation (OF) en Occitanie

Source : DGEFP

Nombre de stagiaires formés en 2021 :

	Nombre de stagiaires
OF privés	1 789 289
OF publics	158 431
OF parapublics	47 605
Ensemble	1 995 325

Les spécialités de formation les plus suivies dans les centres de formations occitans en 2021

	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures stagiaires
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	197 496	2 695 185
Santé	176 356	7 878 708
Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	149 551	5 644 777
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	108 340	4 084 794
Enseignement, formation	85 725	3 621 260
Transports, manutention, magasinage	83 406	2 815 854
Commerce, vente	69 156	6 436 198
Finances, banque, assurances	67 347	1 858 166
Développement des capacités comportementales et relationnelles	66 771	1 235 164
Spécialités pluriscientifiques	62 365	664 542





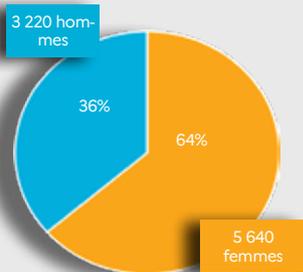
2. Formation professionnelle

La validation des acquis de l'expérience (VAE) en Occitanie en 2022

Sources : Espaces conseil VAE Occitanie et Certificateurs publics Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie

1- En amont de la VAE, personnes reçues en information conseil dans les espaces conseil VAE :

8 860 personnes ont été orientées vers la VAE



2- Démarche VAE :

En 2022, 4 260 dossiers ont été déclarés recevables, soit une baisse de 9% par rapport à 2021.

Dossiers recevables

Par sexe :

	Effectif
Femmes	2 900
Hommes	1 360

Par certificateur

Min. Education nat.	1 910
Ministère Santé	870
Ministère Social	480
Ministère Travail, emploi	320
Ministère Enseignement sup.	370
Ministère Sports, animation	150
Ministère Agriculture	110
Ministère de la Culture	0
Chambres consulaires	50

Ensemble	4 260
----------	-------

Salariés	70%
----------	-----

Non salariés	3%
--------------	----

Par statut des candidats* :

Demandeurs d'emploi	23%
---------------------	-----

Sans activité prof.	1%
---------------------	----

Sans réponse	4%
--------------	----

* Le ministère des sports n'est pas en mesure de préciser les statuts des candidats

2. Formation professionnelle



La validation des acquis de l'expérience (VAE) en Occitanie en 2022

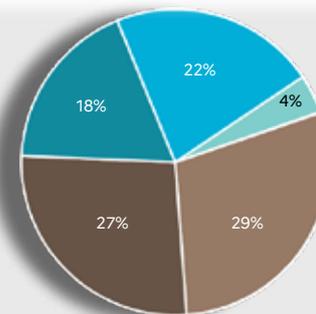
Sources : Certificateurs publics Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie

3- Les résultats :

Résultats de jurys de validation par certificateur	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Nombre de passages devant jurys
Min. Education nat.	875	230	147	1 252
Ministère Santé	129	162	62	353
Ministère Social	347	56	26	429
Ministère Travail, emploi	114	6	5	125
Ministère Enseignement sup.	203	28	2	233
Ministère Sports, animation	30	16	37	83
Ministère de la Culture	43	17	10	70
Ministère de l'Agriculture	76	60	36	172
Chambres consulaires	15	1	0	16
Ensemble	1 832	576	325	2 733
Répartition	67%	21%	12%	100%

Diplômes obtenus par niveau* :

Niveau 3 : 533	Niveau 6 : 398
Niveau 4 : 492	Niveaux 7, 8 : 75
Niveau 5 : 333	Sans* : 1



Top 6 des certifications vues en jury :

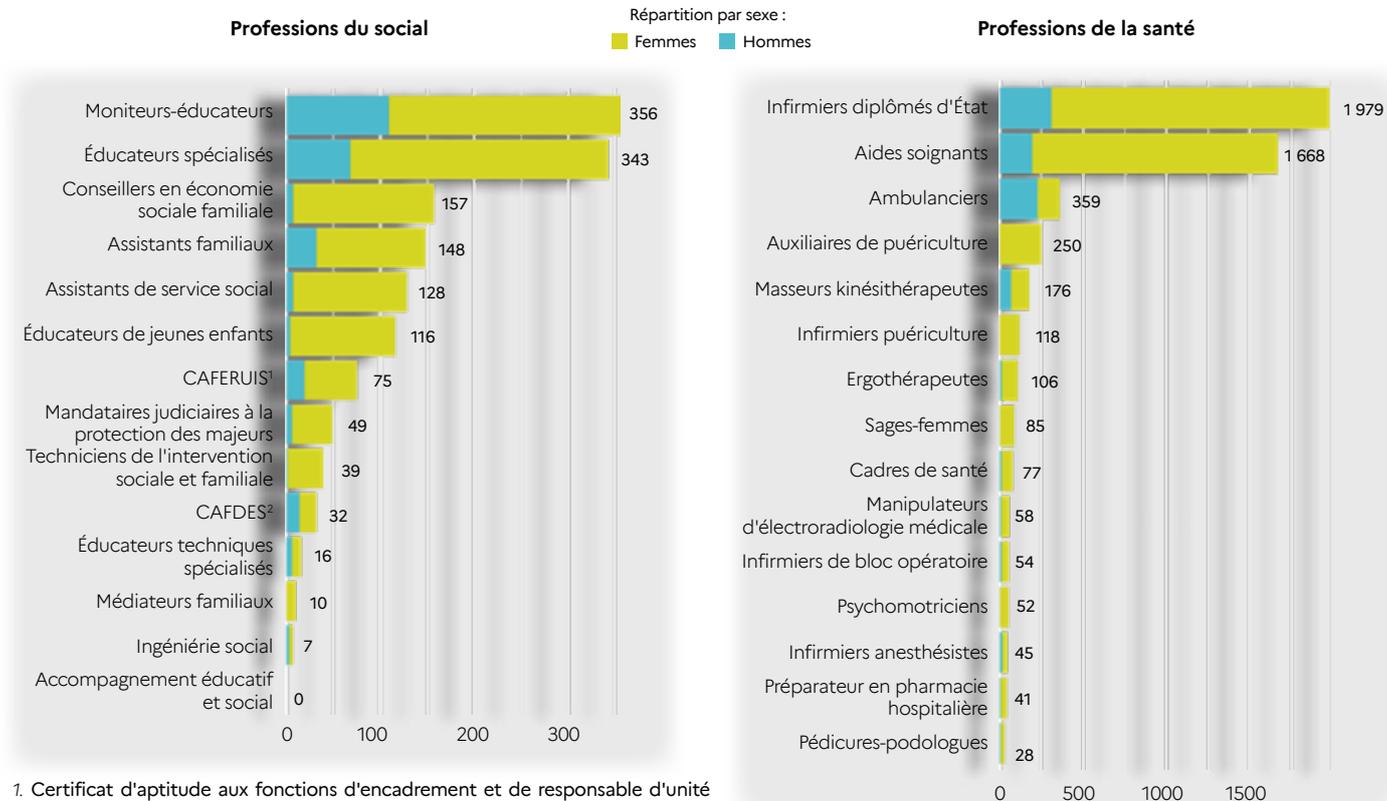
- 1- Diplôme d'Etat d'aide-soignant (niveau 4)
- 2- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (niveau 6)
- 3- Diplôme d'Etat de Professeur de musique (niveau 6)
- 4- Diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social spécialité domicile - référentiel 2016 (niveau 4)
- 5- Diplôme d'Etat de moniteur éducateur (niveau 4)
- 6- CAP Accompagnant éducatif petite enfance (niveau 3)



2. Formation professionnelle

Formation aux professions sociales et de santé : nombre de diplômés en Occitanie en 2021

Source : DREES, enquête Ecoles 2021 - diplômés délivrés y compris Validation des Acquis de l'Expérience partielle



1. Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale. 2. Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement et de service d'intervention sociale

3. Fonds Social Européen



Fonds Social Européen 2014-2020 : programmation financière au 31 décembre 2022, gestion Dreets Occitanie

Source : Dreets Occitanie - MD FSE

Axes du Programme Opérationnel National (PON) «emploi-inclusion»		Maquette*	Total programmé*	Taux de programmation	Nombre d'opérations	FSE moyen par opération	Participants aux opérations
Axe 1	Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi, soutenir les mobilités professionnelles et développer l'entrepreneuriat	16,046	13,749	86%	170	80 876 €	Chômeurs : 11 908
Axe 2	Anticiper les mutations et sécuriser les parcours et les transitions professionnels	32,396	29,588	91%	132	224 155 €	Salariés : 9 657
Axe 3	Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion (comprenant les crédits délégués aux organismes intermédiaires)	120,948	139,517	115%	2 001	69 724 €	Chômeurs : 116 069 Inactifs : 88 202
Total PON FSE hors assistance technique (crédits d'intervention uniquement)		169,391	182,854	108%	2 303	79 398 €	225 836
IEJ	Intégration durable des jeunes sur le marché du travail	26,835	18,937	71%	117	161 857 €	12 051
Total PON et IEJ hors assistance technique		196,226	201,791	103%	2 420	83 385 €	237 887

*en millions d'euros



DÉVELOPPEMENT ET MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Activité partielle
Anticipation des mutations économiques

1. Activité partielle



Activité partielle en Occitanie en 2022 (provisoire*)

Source : DGEFP /DARES SI APART (extraction au 18/04/2023)

Les indemnisations au titre de l'activité partielle en 2022

	Heures indemnisées	dont APLD**	Evolution /2021	Etablissements indemnisés	dont APLD**	Evolution /2021	Effectif indemnisé	dont APLD**	Evolution /2021
Ariège	194 700	76,6%	-88,8%	172	19,2%	-85,9%	1 596	78,3%	-76,3%
Aude	73 000	35,0%	-97,7%	161	23,0%	-94,4%	798	31,6%	-93,2%
Aveyron	178 500	55,9%	-92,0%	303	10,9%	-87,6%	1 694	57,7%	-83,4%
Gard	361 800	27,1%	-93,9%	549	13,7%	-91,1%	2 511	43,1%	-89,8%
Haute-Garonne	1 483 500	55,2%	-93,1%	2 030	15,5%	-84,2%	13 988	46,4%	-84,9%
Gers	234 300	45,7%	-82,8%	232	15,5%	-83,6%	1 333	51,9%	-77,2%
Hérault	562 100	38,6%	-95,5%	1 129	14,3%	-89,6%	4 374	35,1%	-91,1%
Lot	137 000	61,2%	-90,6%	203	24,6%	-85,2%	1 155	63,5%	-83,2%
Lozère	22 600	32,6%	-95,7%	62	11,3%	-91,0%	187	35,3%	-91,4%
Hautes-Pyrénées	264 400	66,8%	-91,3%	251	27,1%	-89,0%	1 536	64,5%	-85,3%
Pyrénées-Orientales	218 900	28,4%	-95,6%	404	12,4%	-90,7%	1 425	26,6%	-92,3%
Tarn	154 200	34,1%	-93,2%	355	10,1%	-86,8%	1 643	30,2%	-85,5%
Tarn-et-Garonne	117 900	35,9%	-92,7%	304	11,5%	-83,6%	1 183	35,9%	-85,1%
Occitanie	4 002 900	48,5%	-93,6%	6 155	15,2%	-87,9%	33 423	46,0%	-87,0%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

*En raison d'une mise à jour en continu des informations saisies, les données de consommations relatives à un mois donné peuvent être révisées. Un employeur peut réaliser une demande d'indemnisation jusqu'à 6 mois après la fin de la période couverte par l'activité partielle.

**APLD : Activité partielle de longue durée

Le dispositif d'activité partielle et les conditions d'indemnisation :

L'activité partielle est destinée aux entreprises qui connaissent des difficultés temporaires liées à la conjoncture économique, des intempéries ou un sinistre. Ce dispositif leur propose le paiement d'une partie des rémunérations des salariés en contrepartie d'heures chômées et évite ainsi d'éventuels licenciements. Depuis le 1^{er} mars 2020, l'activité partielle est possible pour les salariés des particuliers employeurs, les intérimaires, les journalistes pigistes et les salariés employés en France par une entreprise étrangère.



1. Activité partielle

Activité partielle en Occitanie en 2022 (provisoire)

Source : DGEFP/DARES SI APART (extraction au 18/04/2023)

Heures d'activités partielles consommées en 2022 par grand secteur d'activité :

Tertiaire



62,5%

Industrie



30,6%

Construction



3,7%

Agriculture



3,2%

Part des heures consommées pour les trois principaux motifs de demande (hors APLD**):

Conjoncture économique



27,3%

Covid



26,3%

Sinistres



12,9%

*En raison d'une mise à jour en continu des informations saisies, les données de consommations relatives à un mois donné peuvent être révisées. Un employeur peut réaliser une demande d'indemnisation jusqu'à 6 mois après la fin de la période couverte par l'activité partielle.

**APLD : Activité partielle de longue durée

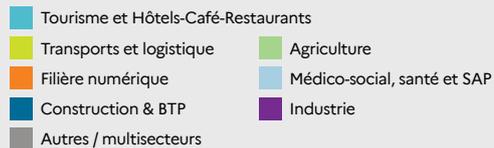
2. Mutations économiques



Subventions engagées en 2022 au titre des dispositifs de conseil RH et d'anticipation des besoins en compétences en Occitanie

sources : Pôle 3E Dreets Occitanie

Répartition des subventions par secteur d'activité



Répartition des subventions engagées par dispositif

Dispositifs :	Montant (milliers d'€)	Part
Conseil en RH des TPE & PME*	1 431,3	43%
dont : Opérations individuelles	187,5	6%
Opérations collectives hors AAP	1 243,8	37%
Opérations collectives AAP	0,0	0%
ADEC¹	1 891,0	57%
dont : Hors CPER ² et hors appels à projets	1 551,0	47%
AAP ³	0,0	0%
CPER	340,0	10%
Total DISPOSITIFS AME⁴	3 322,3	100%
Total opérations individuelles	187,5	6%
Total opérations collectives	3 134,8	94%
dont Appels à Projets	0,0	0%

1. ADEC : Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences
2. CPER : Contrat de Projet Etat/Région
3. AAP : Appels à projet
4. AME : Appui aux Mutations Economiques



2. Mutations économiques

Anticipation et accompagnement des mutations économiques en Occitanie en 2021 et 2022 :

Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Source : DGEFP RupCo/ SI PSE

	2021	2022
PSE ayant un impact dans la région	101	47
Nombre d'établissements régionaux concernés	251	112
Nombre d'emplois impactés en Occitanie	3 731	1 573

Ruptures conventionnelles collectives (RCC)

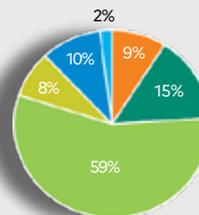
Source : DGEFP RupCo/ SI PSE

	2021	2022
RCC ayant un impact dans la région	20	16
Nombre d'établissements régionaux concernés	23	51
Nombre d'emplois impactés en Occitanie	359	335

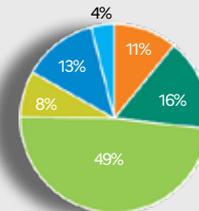
Impact des PSE par secteur d'activité en 2022



Emplois impactés



Etablissements impactés



2. Mutations économiques



Ruptures conventionnelles de salariés non protégés en 2022

Source : DGT-portail RC

Nombre de demandes en Occitanie

	Demandes*	Autorisations
Ariège	940	933
Aude	2 990	2 935
Aveyron	1 931	1 718
Gard	6 179	5 915
Haute-Garonne	14 493	14 238
Gers	1 255	1 207
Hérault	14 627	13 148
Lot	984	971
Lozère	463	458
Hautes-Pyrénées	1 315	1 275
Pyrénées-Orientales	4 283	4 094
Tarn	2 764	2 578
Tarn-et-Garonne	1 845	1 741
Occitanie	54 069	51 211

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

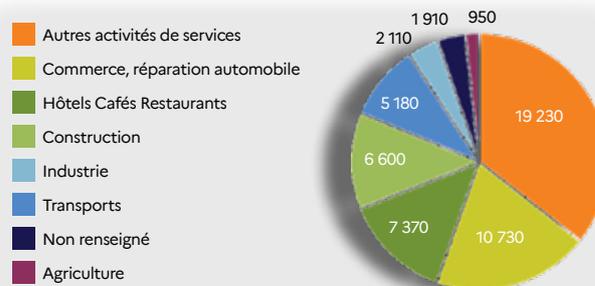
* y compris les demandes invalidées et refusées

La rupture conventionnelle permet à l'employeur et au salarié en CDI de convenir d'un commun accord des conditions de rupture du contrat de travail qui les lie. Elle doit être obligatoirement validée par la DDETSPP de son département.

Nombre de demandes par secteur d'activité détaillé (Top10)

	Demandes*
Restauration traditionnelle	3 492
Non renseigné	1 753
Restauration de type rapide	1 600
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	1 367
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	966
Débites de boissons	901
Ingénierie, études techniques	885
Nettoyage courant des bâtiments	845
Aide à domicile	813
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	768

Nombre de demandes* par secteur d'activité agrégé en Occitanie





2. Mutations économiques

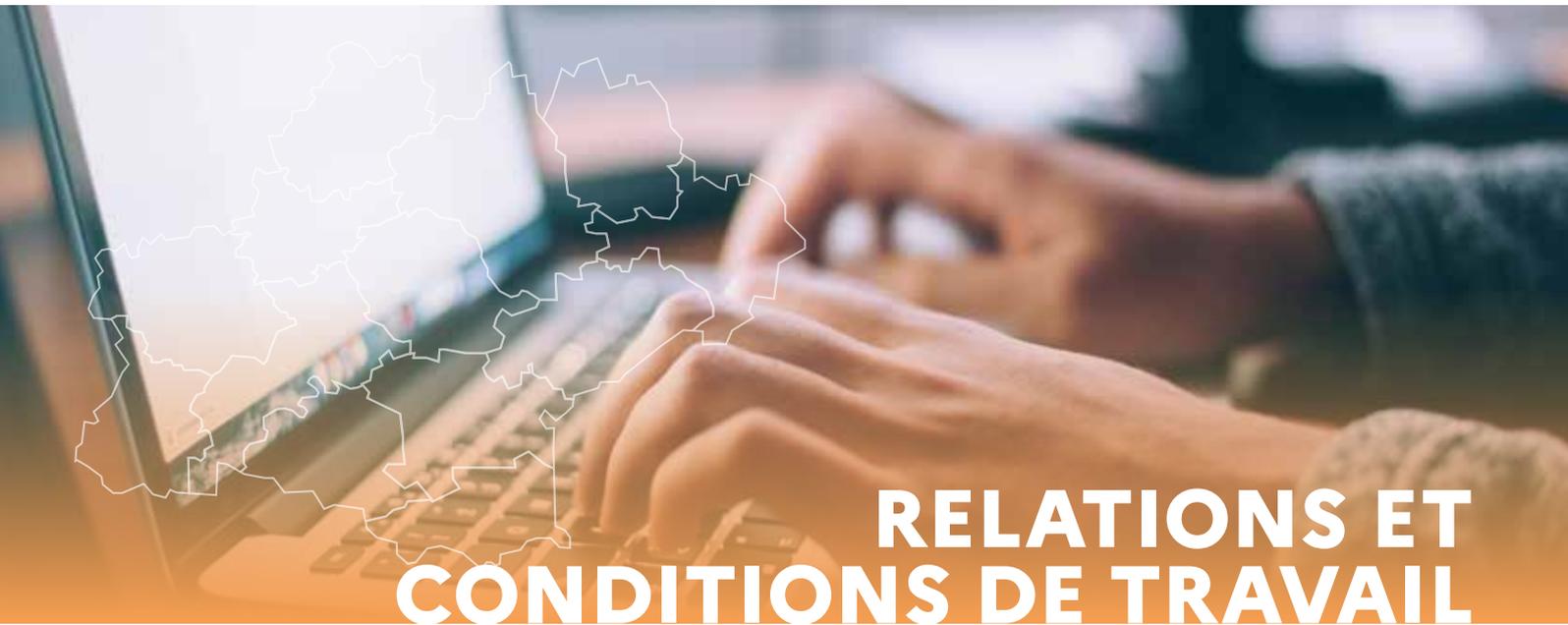
Licenciements des salariés protégés en 2022 : demandes et autorisations

	Demandes					Ensemble	Autorisations
	Rupture conventionnelle	Motif économique dont transfert	Inaptitude	Disciplinaire	autres		
Ariège	17	8	8	1	0	34	34
Aude	36	19	34	11	1	101	90
Aveyron	33	44	16	7	1	101	95
Gard	51	8	51	16	6	132	120
Haute-Garonne	245	83	131	82	18	559	513
Gers	19	9	9	0	1	38	37
Hérault	173	89	109	25	10	406	374
Lot	10	12	10	3	0	35	31
Lozère	0	0	0	0	0	0	0
Hautes-Pyrénées	18	21	13	6	1	59	53
Pyrénées-Orientales	44	30	20	15	4	113	109
Tarn	32	21	36	12	6	107	98
Tarn-et-Garonne	31	5	20	2	0	58	52
Occitanie	709	349	457	180	48	1743	1 606

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

En cas de licenciement d'un délégué du personnel ou d'un membre du comité d'entreprise ou du CHSCT, l'entreprise doit préalablement demander l'avis de la DREETS qui autorise ou non la rupture du contrat.





RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Relations professionnelles
Santé et sécurité au travail

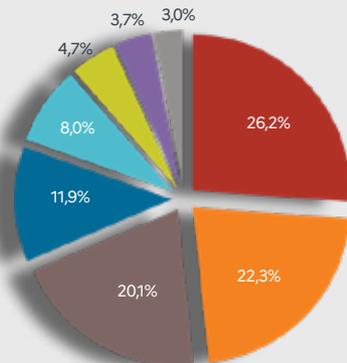
1. Relations professionnelles



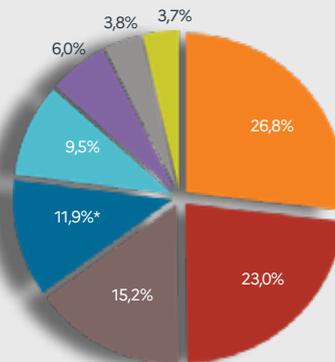
Résultats du calcul de l'audience syndicale 2017-2021 nationale et régionale dans le secteur privé

Source : Ministère du travail DGT, juillet 2021

Occitanie



France



* Audience de la CFE-CGC dans les collèges électoraux dans lesquels ses règles statutaires lui donnent vocation à présenter des candidats : 20,71 %

En 2021, pour la troisième fois depuis la réforme de la représentativité syndicale en 2008, et comme tous les quatre ans, l'audience des organisations syndicales a été mesurée au niveau national et interprofessionnel ainsi qu'au niveau des branches professionnelles. Les résultats ont été présentés aux partenaires sociaux réunis au sein du Haut Conseil du dialogue social (HCDS) le 26 mai 2021. L'audience constitue l'un des critères essentiels permettant d'établir la représentativité d'une organisation syndicale et ainsi sa capacité à signer des accords collectifs. Au niveau national et interprofessionnel, comme au niveau des branches professionnelles, une organisation syndicale doit recueillir au moins 8% des suffrages exprimés.

Les chiffres de mesure de l'audience sont le résultat de l'agrégation des scores enregistrés par les organisations syndicales sur le cycle 2017-2020 lors : des élections professionnelles (CSE) organisées dans les entreprises d'au moins 11 salariés entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2020 ; de l'élection syndicale TPE, organisée auprès des salariés des entreprises de moins de 11 salariés et des employés à domicile ; des élections aux chambres départementales d'agriculture, pour les salariés de la production agricole, qui se sont déroulées en janvier 2019.

Ces chiffres représentent l'audience syndicale des organisations syndicales aux niveaux régional et départemental et non une représentativité syndicale à ces niveaux, ces niveaux de représentativité n'étant pas expressément prévus par le code du travail.



1. Relations professionnelles

Résultats du calcul de l'audience syndicale départementale 2021

Source : Ministère du travail DGT

	CGT	CFDT	CGT-FO	CFE-CGC	CFTC	Solidaires	UNSA	Autres
Ariège	48,3%	9,3%	17,8%	4,0%	8,1%	6,3%	4,9%	1,3%
Aude	28,6%	25,3%	20,1%	3,6%	10,7%	1,4%	7,3%	3,0%
Aveyron	29,2%	20,7%	30,1%	6,7%	2,2%	4,8%	3,3%	1,6%
Gard	30,1%	23,9%	14,9%	10,6%	9,4%	2,7%	4,6%	3,7%
Haute-Garonne	20,9%	20,3%	21,5%	16,9%	9,0%	5,7%	2,7%	3,0%
Gers	34,0%	33,0%	14,0%	4,7%	6,0%	2,9%	2,5%	2,8%
Hérault	28,7%	23,3%	19,1%	8,9%	7,7%	3,8%	5,5%	3,0%
Lot	33,7%	33,8%	14,5%	10,9%	1,1%	1,1%	3,0%	1,9%
Lozère	28,6%	32,8%	23,3%	2,0%	4,4%	2,7%	1,9%	1,1%
Hautes-Pyrénées	32,9%	30,0%	12,5%	8,5%	5,6%	6,2%	2,1%	0,9%
Pyrénées-Orientales	28,8%	21,8%	22,7%	8,8%	7,6%	2,8%	3,4%	4,0%
Tarn	25,7%	24,0%	16,7%	10,6%	5,0%	9,2%	5,1%	1,5%
Tarn-et-Garonne	31,1%	16,4%	25,7%	5,0%	14,8%	1,5%	3,2%	2,2%
Occitanie	26,2%	22,3%	20,1%	11,9%	8,0%	4,7%	3,7%	3,0%

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

Les résultats par département permettent de déterminer la répartition des sièges relevant des syndicats de salariés au sein des conseils de prud'hommes, celle des représentants patronaux relevant de la représentativité des organisations au niveau national.

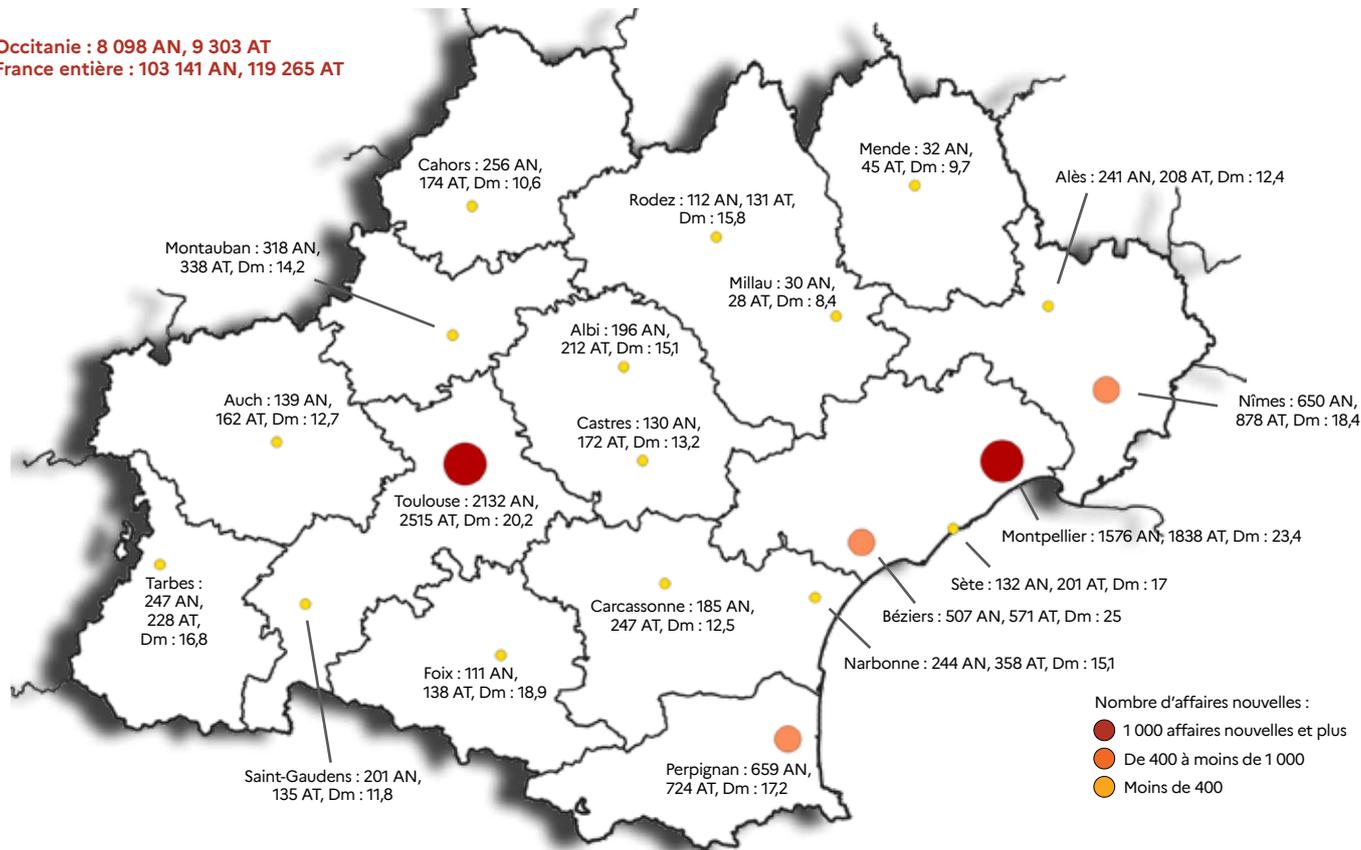
1. Relations professionnelles



Activité prud'homale en 2022 par juridiction : nombre d'Affaires Nouvelles (AN), nombre d'Affaires Terminées (AT) et Durée moyenne de traitement (Dm) en mois hors référés (procédure d'urgence contradictoire)

Source : Ministère de la Justice/SG/SDSE - Exploitation statistique du répertoire général civil - fond de carte ©IGN

Occitanie : 8 098 AN, 9 303 AT
France entière : 103 141 AN, 119 265 AT





1. Relations professionnelles

Négociation collective en 2021 en Occitanie

Source : Dares - base statistique des accords 2021 définitive

	Nombre d'accords *	Nombre d'accords hors accords exclusifs épargne salariale	dont signés par un délégué syndical ou un représentant du personnel
Ariège	149	97	91%
Aude	284	169	76%
Aveyron	276	165	88%
Gard	639	347	77%
Haute-Garonne	1 856	1 141	89%
Gers	185	115	94%
Hérault	1 059	573	85%
Lot	119	75	93%
Lozère	55	37	89%
Hautes-Pyrénées	210	139	87%
Pyrénées-Orientales	410	238	84%
Tarn	363	190	92%
Tarn-et-Garonne	188	127	88%
Occitanie	5 793	3 413	86%

Les 5 principaux thèmes des accords déposés en 2021 (plusieurs thèmes possibles par accord)

Epargne salariale	Rémunération	Durée et aménagement du temps de travail	Egalité professionnelle	Droit syndical et représentation du personnel
56	30	39	13	0
117	53	73	23	6
115	79	74	9	6
296	107	132	41	18
737	325	391	104	48
72	31	44	12	6
491	183	186	71	57
47	19	26	8	5
21	8	19	8	1
79	51	66	12	7
185	87	132	64	5
183	77	97	19	8
66	34	64	12	6
2 465	1 084	1 343	396	173

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.
*accords initiaux et avenants

2. Santé et sécurité au travail



Maladies professionnelles* en Occitanie en 2021

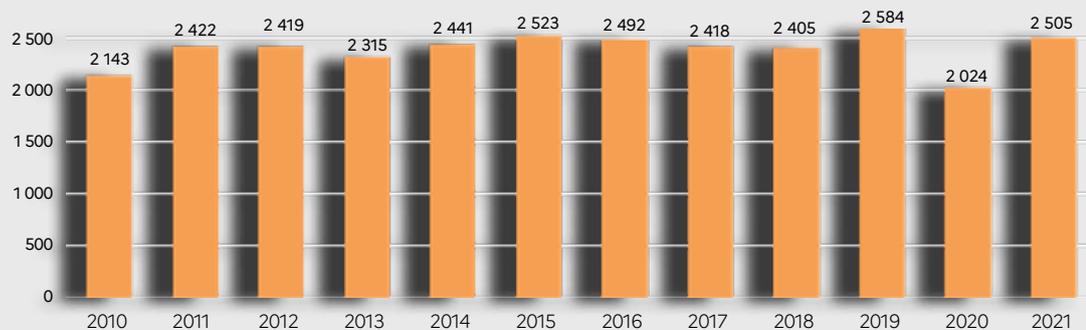
Sources : CARSAT LR et MP / CCMSA

		Nombre	Répartition par typologie de maladie professionnelle						
Régime général			Affections péri articulaires	Lombalgies (port de charges)	Amiante	Surdit�	Lombalgies (vibrations)	Dermites, ecz�ma, asthmes	Autres**
	Ex Languedoc-Roussillon	1 020	78,6%	4,6%	2,8%	0,6%	0,9%	1,3%	11,2%
	Ex Midi-Pyr�n�es	1 485	83,7%	3,9%	1,6%	1,2%	0,7%	1,3%	7,6%
	Occitanie	2 505	81,6%	4,2%	2,1%	1,0%	0,8%	1,3%	9,1%
R�gime agricole	Occitanie	234	83,8%	4,3%	**	**	3,0%	1,3%	7,6%

*maladies professionnelles d clar es et reconnues

** faibles pourcentages int gr s   la cat gorie "autres"

Evolution du nombre de maladies professionnelles entre 2010 et 2021 (r gime g n ral)





2. Santé et sécurité au travail

Accidents du travail en 2021

Sources : CARSAT LR et MP / CCMSA

	Régime général		Régime agricole	
	Nombre d'accidents du travail avec arrêt	Indice de fréquence ¹	Nombre d'accidents du travail avec arrêt (salariés agricoles)	Indice de fréquence ¹
Ariège	1 134	36,1	107	39,5
Aude	3 195	42,5	419	35,5
Aveyron	2 479	37,4	465	59,4
Gard	6 255	39,3	564	32,0
Haute-Garonne	13 445	26,5	288	26,7
Gers	1 375	36,8	307	34,4
Hérault	12 178	37,0	630	31,1
Lot	1 383	34,9	136	28,7
Lozère	745	41,1	270	137,5
Hautes-Pyrénées	1 767	33,7	78	30,8
Pyrénées-Orientales	4 311	41,0	507	38,5
Tarn	3 418	40,3	281	32,7
Tarn-et-Garonne	2 352	43,2	234	18,4
Occitanie	54 037	34,6	4 286	34,9
France	604 565	30,9	nd	nd
Part Occitanie/France	8,9%			

Note de lecture par colonne : les valeurs extrêmes sont en couleur et caractères gras.

1. Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés (nombre trimestriel moyen de salariés pour le régime agricole), avec chômage partiel déduit.

Le calcul de l'indice de fréquence des AT pour les salariés du régime agricole se base sur le nombre d'accidents avec arrêt pour un effectif salarié moyen trimestriel.



Sources : BNF, Drees, Drees, Eurostat, Geo.fr, grandsudinsolite.fr, Insee, Météo France, meteorage.com, Wikipédia, etc...

1. Parmi les personnalités suivantes, combien sont nées dans la ville portuaire en couverture ? Paul Valéry, écrivain, poète et philosophe (1871-1945) ; Jean Vilar, comédien, metteur en scène, directeur de théâtre et auteur (1912-1971) ; Manitas de Plata, guitariste (1921-2014) ; Georges Brassens, auteur-compositeur-interprète (1921-1981).
2. Où a-t-on enregistré le record de la température par rayonnement solaire la plus élevée sur le territoire métropolitain ? à Font-Romeu-Odeillo-Via (66), Fréjeville (81), Vérargues (34) ?
3. En Occitanie en 2019, quel est l'âge médian des personnes retraitées ? 52 ans ? 62 ans ? 72 ans ? 82 ans ? 92 ans ?
4. Quelle est la plus ancienne ville de France ? Béziers, Marseille ou Paris ?
5. Guillaume Lavabre, cordonnier à Puylaurens (81), poète et chansonnier, fut probablement le premier à la citer dans une chanson (en 1792). De qui s'agit-il ? De la Castafiore, la Madelon, la Marianne ?
6. Qui a dit : « Tout est relatif, et cela seul est absolu. » Auguste Comte, Louis XIV ou Albert Einstein ?
7. Quelle commune de France métropolitaine a connu la plus forte augmentation de population depuis 1968, en valeur relative ? En valeur absolue ? Bordeaux, La Grande-Motte (34), Lyon, Marseille, Montpellier (34), Paris, Tarbes (65), Toulouse (31) ?
8. Vrai ou faux ? L'Occitanie est la région de France Métropolitaine... la plus étendue ? la plus touristique ? la plus chaude ? la plus méridionale ?
9. Qui a écrit : "Une victoire racontée en détail, on ne sait plus ce qui la distingue d'une défaite." Lance Armstrong, Napoléon, Georges Clémenceau ou Jean-Paul Sartre ?
10. En France, en moyenne, quelle est l'espérance de vie à la naissance pour les femmes et pour les hommes ? Combien d'années peuvent-ils espérer vivre sans incapacité en 2021 ?
11. Qui a dit : "D'abord, je veux essayer de comprendre, et en essayant de comprendre, j'ai des chances de pouvoir aimer..." Jacques Chancel, Marie Curie, Cyril Hanouna ou Hannibal Lecter ?
12. Laquelle de ses propositions est vraie ? Fin 2022, la France a un taux de chômage inférieur à celui : du Portugal, de la Suède, de l'Allemagne, de la Belgique.
13. Combien de pays de l'Union Européenne sont plus petits que l'Occitanie ? 3, 13, 23 ?
14. En 2018, les Occitans Georges Gouttes et Jérôme Forget ont établi un record, mais lequel ? Ils ont mis en bouteille plus que tout autre producteur viticole en France ? Leur entreprise a créé un nombre record d'emplois ? Ils ont servi plus de 2500 cassoulets en une journée ? Ils ont développé une application rachetée par Facebook pour un montant record ?
15. Quelle commune d'Occitanie a connu le plus grand nombre de coups de foudre de France en 2022 ? Angeville (82), Coubisou (12), Monthaut (11), Saint-Étienne-Estréchoux (34) ou Teyran (34) ?

Réponses : page 99



ZOOM SUR...

Activité du Pôle C
Activité de l'inspection du travail
Contrôle de la formation professionnelle



L'activité du pôle C en 2022 : Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes, Métrologie

Source : Dreets Occitanie Pôle C

Des missions assurées par 3 services et une brigade :

- Service concurrence
- Brigade d'enquêtes vins et spiritueux
- Service pilotage, appui technique, animation des DD(ES)/PP*

- Détection des pratiques anticoncurrentielles (notamment dans les marchés publics)
- Contrôle des règles de transparence (facturation, CGV, conventions)
- Contrôle du respect de l'équilibre des relations commerciales et des délais de paiement
- Contrôle de la qualité, de la conformité et de la loyauté des produits (vins, fruits et légumes)
- Coordination et soutien de l'action des directions départementales inter-ministérielles pour la protection économique et la sécurité des consommateurs



• Service de métrologie légale

- Contrôle de la conformité des instruments de mesure réglementés (utilisés lors de transactions commerciales ou pour garantir le respect d'une obligation : balances, pompes à essence, taximètres, ...)
- Contrôle des organismes agréés (en charge de la vérification périodique des instruments de mesure, ainsi que des fabricants, réparateurs ou importateurs de ces instruments)

44 agents Concurrence Consommation et Répression des Fraudes (CCRF)
dont **30** agents enquêteurs

15 agents de la métrologie légale

Activités de la CCRF en 2022 :

- 4 031** courriers et courriels réceptionnés
- 579** visites d'établissements
- 198** prélèvements de produits alimentaires
- 26** dossiers pénaux transmis au Parquet
- 7** amendes administratives notifiées en matière de délais de paiement pour un montant total de **347 000 €**

Activités de la métrologie légale en 2022 :

- 361** visites de surveillance d'organismes
- 3 308** sites détenteurs contrôlés
- 6 449** instruments contrôlés
- 727** constats de non-conformité
- 12** amendes administratives pour un montant total de **21 786 €**

* DD(ES)/PP jusqu'au 30 mars 2021



Le système Inspection du travail en Occitanie en 2022

Source : Dreetts Occitanie Pôle T, Wiki'T via DELPHES NG | Fond de carte ©IGN

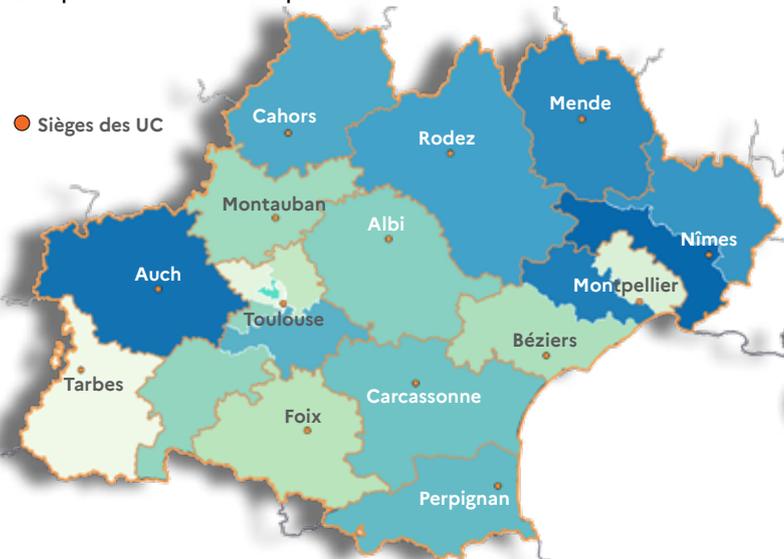
20 Unités de contrôle (UC) de l'inspection du travail et 1 Unité Régionale de Contrôle "Travail Illégal" (URACTI)

147 Inspecteurs et contrôleurs du travail

21 Responsables d'Unités de Contrôle (UC)

49 Assistants de contrôle

Carte : périmètre des UC de l'inspection du travail



Activité de l'inspection du travail en DREETS et en DDETS/PP

24 023 interventions (10,1% des interventions nationales), dont :

- 918 interventions dans le cadre de la crise Covid
- 4 748 interventions en matière de lutte contre le travail illégal
- 3 210 interventions sur chantiers pour prévenir le risque chutes de hauteur

- 1 301 interventions sur chantiers pour prévenir le risque amiante
- 1 340 contrôles et enquêtes sur le détachement international de salariés (Prestations de Services Internationales), ayant conduit à 24 décisions d'amendes pour un montant de 72 000 €

101 interventions en matière de fraude à l'activité partielle

20 582 suites à interventions, dont :

- 15 546 lettres d'observation
- 462 procès-verbaux transmis aux parquets
- 389 arrêts de chantier
- 359 mises en demeure
- 52 signalements au Parquet
- 70 sanctions administratives, hors PSI, prononcées pour un montant total de 709 800 €

17 Sites de renseignement en droit du travail

48 Agents de renseignement en droit du travail

Activité des services de renseignement

- 51 501 demandes de renseignement traitées, et dûment enregistrées dans le système d'information
- 75% des demandes proviennent des salariés
- 73% des questions portent sur le contrat de travail



L'activité du Service Régional de Contrôle de la Formation professionnelle en 2022

Source : Dreeets Occitanie

Au sein du Pôle Entreprises, Emploi, Économie, le service régional de contrôle de la formation concourt à la lutte contre la fraude aux fonds de la formation professionnelle, de la taxe d'apprentissage et du Fonds Social Européen (FSE).

12 agents, dont

8 agents dédiés au contrôle

Il instruit les demandes de déclarations d'activité (DA) en qualité de prestataire de formation professionnelle :

3 108

demandes de déclarations d'activité déposées



dont 837 décisions de refus de déclarations d'activité prononcées (prestations hors champ, défaut de pièces justificatives)

Il assure la gestion du fichier public des organismes de formation :



11 919 organismes de formation actifs au 31 décembre 2022



111 cessations d'activité

1 357 déclarations d'activité caduques ou annulées

Il contrôle l'utilisation conforme des fonds de la formation professionnelle (Etat, Région, Pôle Emploi, OPCO, FAF, CPF) :

108 contrôles engagés en 2022 au titre de :

60 prestations de formation professionnelle continue (organismes de formation ou entreprises)



12 centres de formation d'apprentis (nouveaux OF- CFA)

16 pour des actions éligibles au FNE-Formation

20 concernant le compte personnel de formation

Les contrôles ont donné lieu à des sanctions financières pour un montant de 1 249 616 euros :

855 265€ remboursés aux financeurs



394 351 € pour dépenses rejetés



1. Tous les quatre sont nés à Sète (Hérault).
2. Vérargues et Font-Romeu-Odeillo-Via. Avec une température de 46,0°C mesurée par le Réseau Climatologique d'Etat, Vérargues détient depuis le 28 juin 2019 le record de la journée la plus chaude en France... Mais, le four à énergie solaire d'Odeillo (qui utilise des miroirs réfléchissant les rayons du soleil) peut atteindre jusqu'à 3 300°C en son point de concentration, soit la puissance de 10 000 soleils.
3. En 2019, la moitié des retraités occitans ont 72 ans et plus. En France métropolitaine, l'âge médian des retraités est de 71 ans.
4. La cité de Betara (Béziers, dans l'Hérault) fut fondée par les Grecs en -625 avant J.-C., quelques années avant Massilia (Marseille). Lutèce (Paris) a été fondée entre -300 et -200 avant J.-C..
5. Marianne. Guillaume Lavabre est l'auteur de « La Garisou de Mariano » (La Guérison de Marianne), chanson apparue peu après la fondation de la 1^{ère} République. Ce pourrait être la 1^{ère} occurrence connue de ce prénom en tant que symbole. Elle sera popularisée au fil des décennies par les institutions et les partisans de la République, mais aussi moquée par ses détracteurs, Marianne étant un prénom très commun dans la population française.
6. Auguste Comte (1798-1857), né à Montpellier, philosophe et sociologue. Considéré comme l'un des grands penseurs du XIX^e siècle, il a profondément influencé le développement des sciences sociales et a jeté les bases du positivisme. Il défend l'idée selon laquelle les sociétés passent par 3 stades successifs (loi des 3 états) : théologique, métaphysique, et enfin positif, caractérisé par une approche scientifique et rationnelle.
7. En valeur relative : la Grande-Motte. En valeur absolue : Montpellier. La station balnéaire grande-mottoise est passée de 56 habitants en 1968 à 8 696 en 2019, soit une augmentation de... +15 429%, une croissance exponentielle liée aux grands travaux d'urbanisme conduits par l'architecte Jean Balladur sous l'impulsion de la mission Racine. Cette mission interministérielle en faveur du tourisme de masse a largement contribué à l'aménagement touristique et balnéaire du littoral méditerranéen entre les années 60 et 80. Montpellier a gagné 133 630 hab. (+83%) en 51 ans, suivie par Toulouse (+122 670 hab. +33%), plus fortes hausses de population municipale de France métropolitaine. Sur la même période, la population parisienne s'est réduite (-425 350 hab.), de même que celles de Lyon, Marseille, Bordeaux ou Tarbes.
8. La plus chaude. La Nouvelle Aquitaine (84 036 km²) est plus étendue que l'Occitanie (72 724 km²) et plus touristique (640 nuitées en hôtels et camping de plus que l'Occitanie en 2022). La Corse est la plus méridionale.
9. Jean-Paul Sartre, philosophe et écrivain (1905-1980), *Le Diable et le Bon Dieu*. La pièce de théâtre traite des concepts de bien et de mal, de liberté individuelle et de responsabilité morale, soulignant l'ambiguïté de la nature humaine. Sartre critique notamment le fanatisme religieux et politique, et illustre la manière dont les individus sont utilisés comme des pions dans des jeux de pouvoir plus vastes.
10. L'espérance de vie à la naissance en France en 2021 est de 83,2 ans pour les femmes et de 77,5 ans pour les hommes. En moyenne, l'espérance de vie sans incapacité des femmes vivant en France en 2021 est de 67,0 ans et celle des hommes de 65,6 ans. Les espérances de vie sans incapacité à la naissance ont augmenté depuis 2008 de 2 ans et 6 mois pour les femmes et de 2 ans et 10 mois pour les hommes.
11. Jacques Chancel (1928-2014), né Joseph Crampes à Aysac-Ost (Hautes-Pyrénées), journaliste, écrivain et présentateur de télévision, membre du Haut Conseil de la Francophonie. Figure respectée et appréciée de l'histoire de la radio et de la télévision française, il a créé et animé plusieurs émissions cultes. Parmi elles : « Radioscopie » sur France Inter, une série d'entretiens avec des personnalités du monde politique, artistique et culturel (1968-1990), et « Le Grand Echiquier », émission de télévision centrée sur un invité et mêlant entretiens, culture et divertissement (1972-1989).
12. La Suède. Au 31 décembre 2022, le taux de chômage au sens du BIT (Bureau International du Travail) des 15-74 ans s'élevait à : 3,0% en Allemagne, 5,6% en Belgique, 6,0% au Portugal, 7,3% en France, 7,5% en Suède.
13. 13 pays : Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Slovaquie, Slovénie.
14. Dans le cadre du festival gourmand de la ville de Toulouse, Georges Gouttes et Jérôme Forget ont servi plus de 2500 cassoulets dans des terrines individuelles sur la place du Capitole en une journée.
15. Teyran, avec 12,3 éclairs nuage-sol par km²/an, d'après le réseau de détection de la foudre Meteorage. Neuf communes de l'Hérault sont dans le top 10 des communes françaises foudroyées en 2022. Juin et septembre 2022 apparaissent comme les mois de juin et septembre les plus foudroyés en France depuis le début des relevés en 1989 (l'année 2022 dans son ensemble se classe 8^{ème}).



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités**



5, Esplanade Compans Caffarelli
BP 98016 - 31080 TOULOUSE Cedex 6
Tél : 05 62 89 81 00
Mél : dreets-oc.direction@dreets.gouv.fr